

# **RAPPORT ANNUEL**

**Exercice 2013**

**Compte Rendu Technique et Financier**



# Table des Matières

I.	Présentation du projet .....	3
I.1.	Historique du contrat .....	3
I.2.	Objectifs de la DSP .....	4
I.2.1.	Aménagement du territoire .....	4
I.2.2.	Développement économique.....	4
I.2.3.	Développement des services aux particuliers .....	4
I.2.4.	Développement des services aux entreprises et collectivités .....	6
I.3.	Chiffres et dates clés de la DSP .....	6
I.3.1.	Chiffres clés d'INOLIA .....	6
I.3.2.	Dates clés d'INOLIA .....	6
II.	Volet commercial.....	8
II.1.	Modèle de Commercialisation, principes d'équité et d'égalité .....	8
II.2.	Analyse du marché .....	9
II.2.1.	L'accès Internet Haut débit : le DSL (sources Arcep) .....	9
II.2.2.	L'accès à la télévision par ADSL (sources ARCEP) .....	10
II.2.3.	Les DSP de SFR COLLECTIVITES .....	12
II.3.	Les politiques commerciales et leurs évolutions .....	13
II.3.1.	Offre de Fourreaux .....	13
II.3.2.	Offre de Fibre Optique Noire .....	15
II.3.3.	Offre d'hébergement.....	18
II.3.4.	Offre de bande passante Ethernet « Lan to Lan » .....	19
II.4.	Evolution de l'activité .....	21
II.5.	Liste des demandes des usagers et des collectivités .....	23
II.6.	Liste des usagers clients .....	24
II.7.	Politique tarifaire et son évolution .....	25
II.7.1.	Evolution tarifaire souhaitée pour 2014 : .....	25
II.8.	Perspectives Commerciales sur l'exercice à venir .....	25
III.	Volet technique .....	26
III.1.	Description des moyens techniques et humains mis en œuvre .....	26
III.1.1.	Organisation de la société INOLIA .....	26
III.1.2.	Sous-traitance.....	29
III.2.	Modification éventuelle de l'organisation des services.....	30
III.3.	Travaux d'établissement et d'entretien de l'infrastructure .....	30
III.4.	Evènements prévus pour l'année à venir .....	34
III.5.	Etat de disponibilité de la capacité de l'infrastructure mois par mois .....	34
III.6.	Evolution générale de l'état des matériels et équipements exploités.....	36
III.7.	Inventaire des biens de reprise et des biens de retour .....	37
III.8.	Information sur l'évolution des normes, des techniques et règlements applicables .....	50
IV.	Volet Financier.....	51
IV.1.	Présentation des comptes annuels de la Société Concessionnaire .....	51
IV.1.1.	Généralités .....	51
IV.1.2.	Principes et méthodes .....	51
IV.2.	Résultat de l'année 2013.....	52
IV.3.	Evolution des biens de retour et des biens de reprise .....	53
IV.4.	Amortissement des biens de retour.....	55
IV.5.	Engagements financiers .....	56
IV.6.	Etats financiers prévisionnels pour l'exercice 2014.....	57
V.	Annexe 1 : comptes annuels de la société.....	60

# I. Présentation du projet

## I.1. Historique du contrat

Conformément au cadre juridique en vigueur, la Communauté Urbaine de Bordeaux a décidé, lors de sa séance du 16 décembre 2005, de mettre en place une Infrastructure de télécommunication à haut débit, en vue de corriger les disparités d'aménagement et d'assurer la cohésion et le développement harmonieux du territoire communautaire.

Le projet a été lancé conformément à l'article L. 1511-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et s'inscrit désormais dans le cadre de l'article L.1425-1 du CGCT issu de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 *pour la confiance dans l'économie numérique* et modifié par la loi n° 2004-669 du 9 juillet 2004 *relative aux communications électroniques et aux services de communication audiovisuelle*.

Le cadre juridique qui a été retenu par la Communauté Urbaine de Bordeaux lors de sa séance du 16 décembre 2005 est celui de la délégation de service public prenant la forme d'une convention de concession de travaux et de service publics. Une procédure d'attribution de cette concession a été menée conformément aux articles L. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

A l'issue de la procédure initiée, pour la conception, la construction, le financement et l'exploitation, en tant qu'autorité délégante, la Communauté Urbaine a pris la décision d'attribuer à la société LD Collectivités la conception, la construction, le financement et l'exploitation d'une infrastructure de télécommunications à haut débit dans le cadre d'une concession.

Ainsi le 9 mars 2006, la Communauté Urbaine de Bordeaux et LD Collectivités ont signé un contrat de délégation pour la conception, la construction, le financement et l'exploitation d'une infrastructure de télécommunications à haut débit. Celui-ci a été notifié le 31 Mars 2006.

Le 21 Juillet 2006, le Conseil de la Communauté Urbaine de Bordeaux a acté conformément aux termes de la convention de concession, la reprise par la société Inolia, des droits et obligations de LD Collectivités au titre du Contrat de Délégation.

Le 23 mai 2007, le Conseil de Communauté a signé l'avenant n°3 définissant les modalités techniques, administratives et financières de mise à disposition à Inolia des infrastructures construites par la CUB.

En date du 31 Juillet 2007, LD Collectivités et la Communauté Urbaine de Bordeaux ont signé l'avenant n°4 intégrant le raccordement de nouveaux NRA de type NRA HD en vue d'étendre la couverture vers des zones dites « blanches ».

La signature de l'avenant n°6 actant la baisse tarifaire des offres de fourreaux est intervenue le 30 avril 2010.

L'avenant n°7 a été signé le 22 juin 2012 par la Communauté Urbaine de Bordeaux et validé le 7 octobre 2012 par le contrôle de la légalité. Cet avenant porte sur la transformation d'Inolia de société anonyme en société par actions simplifiées ; la requalification de l'intégralité des biens de la DSP comme des biens de retours (toutefois ceux construits au cours des 5 dernières années feront l'objet d'une VNC) ; l'accord pour utiliser l'offre de fourreaux de l'opérateur historique, GC RCA, la validation des nouvelles offres tarifaires.

Deux nouveaux avenants ont été contractualisés avec la Communauté Urbaine de Bordeaux en 2013. L'avenant n° 8 qui prévoit la mise en œuvre de la montée en débit, dans le cadre de l'offre PRM, de trois sous-répartiteurs Orange, situés sur les communes de Saint Aubin du Médoc, Le Taillan Médoc et Ambarès. Cet avenant a été signé le 28 août 2013.

L'avenant n°9 est passé au Conseil Communautaire du mois d'octobre. Il est relatif à la répercussion de la hausse tarifaire des accès d'Orange.

## **I.2. Objectifs de la DSP**

Les objectifs stratégiques visés par la Communauté Urbaine de Bordeaux dans le cadre de cette délégation de service public dont la durée est fixée à 20 ans à compter du 31 Mars 2006, sont les suivants :

- mettre en place les conditions d'une péréquation au moyen d'un tarif de base unique par service fourni aux usagers de l'infrastructure communautaire,
- desservir les zones d'activités d'intérêt communautaire avec une offre de services à très haut débit,
- permettre aux entreprises existantes et à la population de disposer de services innovants aux meilleurs prix,
- rendre le territoire attractif pour l'implantation de nouvelles activités génératrices d'emplois et favoriser notamment l'essor d'activités consacrées aux TIC,
- assurer la gestion à long terme du sous-sol et la cohérence du déploiement des infrastructures d'aménagement.

### **I.2.1. Aménagement du territoire**

En s'imposant comme une réponse au « constat de carence » qui mettait en avant les disparités d'accès aux infrastructures de télécommunication sur le territoire communautaire, Inolia est investie d'une mission d'aménagement du territoire.

Les opérateurs alternatifs ciblant leur déploiement sur les principales zones économiques, la majeure partie du territoire demeurerait peu, voire pas desservie en service de connectivité très haut débit.

### **I.2.2. Développement économique**

Au-delà de la mise à disposition d'une infrastructure servant de support aux opérateurs et aux fournisseurs d'accès Internet pour le dégroupage et la promotion de nouveaux services très haut débit, la présence de la fibre optique Inolia est un atout majeur pour renforcer l'attractivité des communes et ainsi stimuler leur dynamisme économique.

La présence d'un réseau de fibre optique favorise l'implantation de nouvelles activités, de sociétés « high tech » très consommatrices de services télécoms, qu'il s'agisse de grandes entreprises ou de PME. Elle apporte en outre par ce biais une contribution directe ou indirecte à la création et au maintien de l'emploi, grâce au développement de l'usage des technologies de l'information et de la communication.

Le raccordement des zones d'activités permet également une diffusion rapide et à des tarifs attractifs des services télécoms aux entreprises déjà implantées.

### **I.2.3. Développement des services aux particuliers**

Le marché français de l'Internet haut débit, en dépit du fort taux d'équipement des ménages reste l'un des plus dynamiques d'Europe du fait de nouvelles offres quadruple play lancées par les opérateurs.

C'est à la mise en place du dégroupage que les particuliers doivent cet accès aux offres Internet haut débit, aux tarifs toujours plus bas et aux débits toujours plus élevés. Les meilleures offres du marché atteignent aujourd'hui des débits de plus de 20 Mégabits avec l'ADSL 2+.

Les services de télévision sur ADSL et de voix sur IP sont aujourd'hui les techniques majoritairement utilisées pour la fourniture de services au détriment des services commutés élaborés au cours des années 1970.

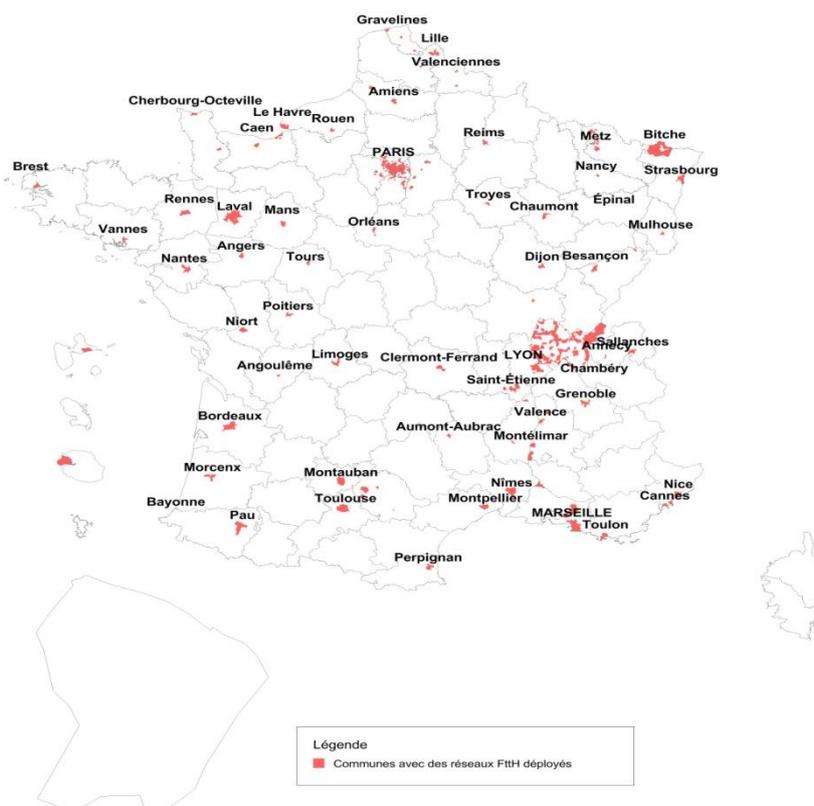
Le déploiement du réseau Inolia en direction des NRA d'Orange (les Nœuds de Raccordement d'Abonnés), qui sont les points de concentration du réseau de l'opérateur historique auxquels les opérateurs alternatifs viennent se raccorder pour fournir leurs services Internet haut débit) constitue un axe stratégique et commercial fort qui a suscité l'intérêt de plusieurs acteurs nationaux.

Le dégroupage autorisé par la Convention de Dégroupage signée avec l'Opérateur historique consiste à installer des équipements actifs dans les répartiteurs d'Orange (on parle dans ce cas d'Espace Dédié, Restreint, Hyper Petit Site), ou à proximité immédiate de ces locaux (on parle dans ce cas-là de localisation distante) permettant la production de liens DSL par l'utilisation, moyennant une redevance, de la paire de cuivre de l'abonné qui a été dégroupée par France Télécom.

De plus, il apparaît que dans les 5 prochaines années, les réseaux à très haut débit fibres optiques résidentiels se développeront en remplacement des réseaux du téléphone et du câble pour permettre aux utilisateurs d'accéder à de nouveaux contenus et services. Ce déploiement a d'ores et déjà commencé sur le territoire de la Communauté Urbaine de Bordeaux et devrait concourir à intégralement desservir les Usagers à la fin de l'année 2022.

Depuis plusieurs années, les principaux opérateurs ont engagé des déploiements en fibre optique sur la partie horizontale, c'est-à-dire située sur le domaine public (le long des routes et rues ou via des infrastructures d'accueil offertes par les réseaux d'assainissement ou d'électricité par exemple).

Les cartes ci-dessous illustrent l'état des déploiements de réseaux en fibre optique et en câble coaxial en cours au niveau national.



Source Arcep

#### I.2.4. Développement des services aux entreprises et collectivités

Comme pour les particuliers, le déploiement des infrastructures dans les NRA d'Orange permet la fourniture de service haut débit DSL. Les meilleures offres du marché atteignent aujourd'hui des débits de plus de 20 Mégabits asymétriques avec l'ADSL2+ ou 8 Mbit/s symétriques par multiplexage de plusieurs paires de cuivre en SDSL.

Aussi le déploiement de fibre optique dans les ZAC permet d'ores et déjà aux entreprises une migration vers des services très haut-débit.

### I.3. Chiffres et dates clés de la DSP

#### I.3.1. Chiffres clés d'INOLIA

En 2013, l'état du réseau est le suivant :

- 597 953 mètres-linéaires de génie civil déployés
  - 91 170 mètres-linéaires remis par la CUB au titre de la convention,
  - 137 940 mètres-linéaires remis par le délégant dans le cadre de l'avenant 3,
  - Location de 27 691 mètres-linéaires de fourreaux auprès d'Orange dans le cadre des offres RCA
- 21 URA représentant 63 338 lignes adressables sur lesquelles Inolia compte 12 198 clients en DSL ; soit un taux de pénétration global de 18,77%,
- 123 ZAC raccordées au réseau,
- Raccordement en fibre optique de 15 points-hauts opérateurs pour le service de mobilité
- 540 entreprises ou sites publics raccordés en fibre optique au réseau INOLIA

#### I.3.2. Dates clés d'INOLIA

2004

Janvier : Lancement de la consultation par la Communauté Urbaine de Bordeaux

2006

Mars : Signature de la Délégation de Service Public

Juillet : Création d'INOLIA

Début des travaux

Décembre : 1<sup>er</sup> client raccordé au réseau

2007 :

1<sup>er</sup> NRA\* dégroupé

Premiers services vendus

2008 :

Fin des travaux de construction du réseau

2011 :

Ouverture du NRA du Taillan Médoc

Délibération de la CUB validant la modification de la politique commerciale de la gamme DSL

2012 :

Octobre : Signature de l'avenant n°7  
Contractualisation avec deux nouveaux opérateurs Néo Télécom et IMS  
Raccordement du Lycée Vaclav Havel à Bègles  
Lancement du raccordement de 26 points-hauts pour le service de mobilité

2013 :

Avril : Arrivée d'un nouvel opérateur Jaguar Network  
Août : Signature de l'avenant n°8  
Octobre : Contractualisation de l'Avenant n°9  
Novembre : Ouverture commerciale du 21<sup>ème</sup> NRA sur la commune du HAILLAN

\* NRA (Noeud de Raccordement d'Abonnés) : lieu où sont regroupées les lignes d'abonnés

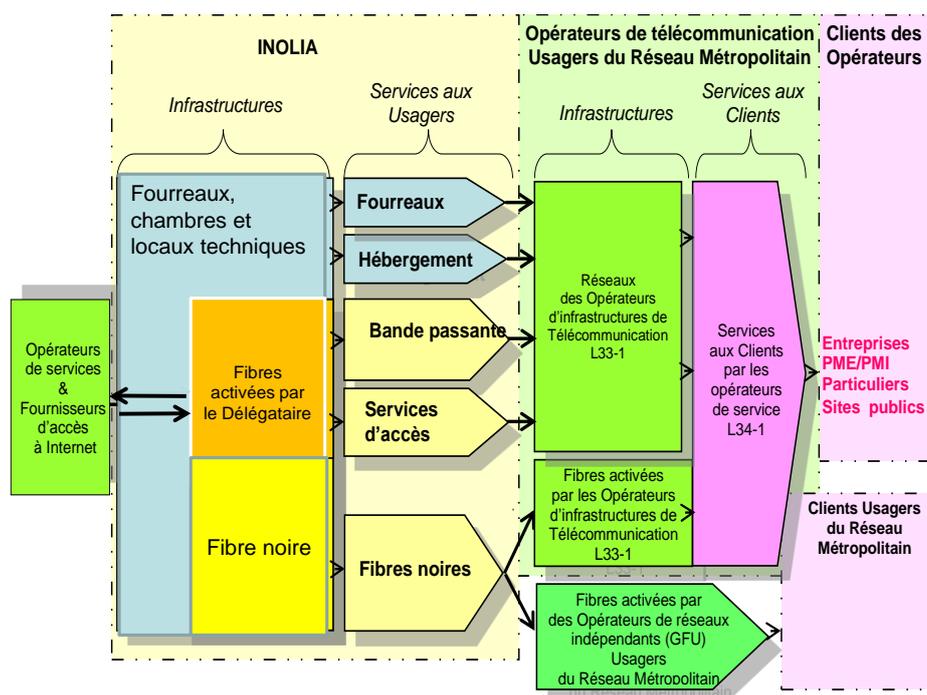
## II. Volet commercial

### II.1. Modèle de Commercialisation, principes d'équité et d'égalité

Les principes d'égalité et d'équité définis comme principes du service public se traduisent essentiellement dans le mode de commercialisation retenu pour le délégataire ainsi que dans son catalogue de services.

La commercialisation des services produits par Inolia à destination des usagers se fait à travers un catalogue unique. Les clients d'Inolia sont des « Usagers » qui sont définis comme les opérateurs ou fournisseur d'accès à Internet, ou les exploitants de réseaux indépendants relevant des articles L.33-2 et L.33-3 du Code des Postes et Communications Electroniques.

Ainsi Inolia n'a pas vocation à s'adresser aux entreprises ni aux particuliers mais se situe bien uniquement dans un modèle d'opérateur d'opérateurs, ayant vocation à fournir des services d'infrastructures de télécommunications. Toutefois dans le cadre d'entreprises ou de collectivités se déclarant en GFU (Groupement Fermé d'Utilisateurs), Inolia peut, le cas échéant, vendre des services en direct vers ces usagers sans pour autant être obligé de faire appel à un opérateur pour la commercialisation des services.



La commercialisation des services produits par Inolia à destination des usagers se fait via un catalogue unique. Ce catalogue de services ainsi que les prix associés sont soumis à la validation de la Communauté Urbaine de Bordeaux qui contrôle à la fois la pertinence de l'approche technico/économique proposée et l'adéquation avec sa politique d'aménagement du territoire.

Le principe d'équité a été essentiellement défini dans l'esprit du contrat de DSP comme une volonté primordiale du Délégant d'une approche commerciale non discriminatoire des Usagers.

## **II.2. Analyse du marché**

### **II.2.1. L'accès Internet Haut débit : le DSL (sources Arcep)**

Pour rappel, l'offre d'Inolia est basée sur le "dégroupage" de la paire de cuivre d'abonné, c'est à dire qu'Inolia installe ses propres équipements dans les sites répartiteurs d'Orange France Telecom de manière à exploiter les lignes téléphoniques présentes chez les abonnés, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises. Ainsi grâce au dégroupage, Inolia commercialise des services d'accès haut débit sur cette paire de cuivre auprès des opérateurs et fournisseurs d'accès Internet qui proposent des services Internet, données, télévision, ou voix à l'utilisateur final.

Au 31 décembre 2013, le nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit sur réseaux fixes atteint 24,9 millions, soit une croissance nette de 260 000 abonnements au cours du trimestre. Sur un an, l'accroissement net s'élève à 900 000 (+4%).

Sur ce total, le nombre d'abonnements à haut débit est de 22,9 millions, soit une progression de 55 000 abonnements en un trimestre. Le nombre d'abonnements xDSL dont le débit est inférieur à 30 Mbits/s (22,5 millions à la fin du quatrième trimestre 2013) est en hausse de 45 000 sur le trimestre. Le nombre des autres abonnements haut débit (abonnements par le câble, en wifi, par le satellite ou la boucle locale radio), s'accroît de 10 000 en un trimestre, et s'élève à 405 000 à la fin de l'année 2013.

Le nombre d'abonnements à très haut débit est évalué à 2,1 million à la fin du quatrième trimestre 2013 (+200 000 en un trimestre), dont :

- 540 000 abonnements à très haut débit en fibre optique jusqu'aux abonnés (FttH et FttO) ; leur nombre a augmenté de 75 000 au cours du trimestre et de 72% sur un an ;
- 765 000 autres abonnements à très haut débit dont le débit est supérieur ou égal à 100 Mbit/s, dont les accès en fibre optique avec terminaison en câble coaxial ; leur nombre s'accroît de 40 000 sur le trimestre et de 23% sur un an ;
- 745 000 autres abonnements à très haut débit dont le débit est compris entre 30 et 100 Mbit/s, dont les accès en fibre optique avec terminaison en câble coaxial et ceux en VDSL2 lorsque l'abonné est situé suffisamment près de l'équipement actif de l'opérateur pour bénéficier d'un tel débit ; leur nombre s'accroît de 90 000 au cours du trimestre et de 11% sur un an.

Au quatrième trimestre 2013, 78% de la croissance est portée par la progression du nombre d'abonnements à très haut débit.

Le nombre d'abonnements au très haut débit représente désormais 19% du nombre total des logements éligibles au très haut débit.

Par ailleurs, au troisième trimestre 2013, les changements de ligne non sollicités causés par les opérateurs concernaient un peu plus de 2 700 lignes à haut et très haut débit, soit 0,23% de l'accroissement brut du nombre d'abonnements haut et très haut débit.

en millions	T4 2012	T1 2013	T2 2013	T3 2013	T4 2013**
<b>Nombre d'abonnements haut débit et très haut débit sur réseaux fixes</b>	23,975	24,235	24,387	24,647	24,905
<b>Nombre d'abonnements haut débit</b>	22,369	22,534	22,623	22,798	22,855
dont abonnements xDSL	21,981	22,163	22,252	22,404	22,450
dont autres abonnements haut débit	0,389	0,381	0,370	0,395	0,405
<b>Nombre d'abonnements très haut débit</b>	1,606	1,701	1,764	1,849	2,050
dont abonnements FttH et FttO	0,314	0,366	0,413	0,467	0,540
dont autres abonnements très haut débit $\geq$ 100 Mbits/s	0,621	0,668	0,691	0,728	0,765
dont autres abonnements très haut débit $\geq$ 30 et $<$ 100Mbit/s*	0,670	0,667	0,659	0,656	0,745

\*y compris les abonnements en VDSL2 dont le débit est  $\geq$  30 Mbits/s

Evolutions du nombre total d'abonnements haut et très haut débit	T4 2012	T1 2013	T2 2013	T3 2013	T4 2013**
Accroissement net sur un an, en millions	1,238	1,168	1,073	0,998	0,930
Accroissement net sur un an, en %	5,4%	5,1%	4,6%	4,2%	4%
Accroissement net au cours du trimestre, en million	0,324	0,260	0,152	0,260	0,260
Accroissement brut au cours du trimestre, en million***	1,250	1,200	1,050	1,175	1,250

\*\* Résultats provisoires

\*\*\* Données arrondies à 12 500 près

## II.2.2. L'accès à la télévision par ADSL (sources ARCEP)

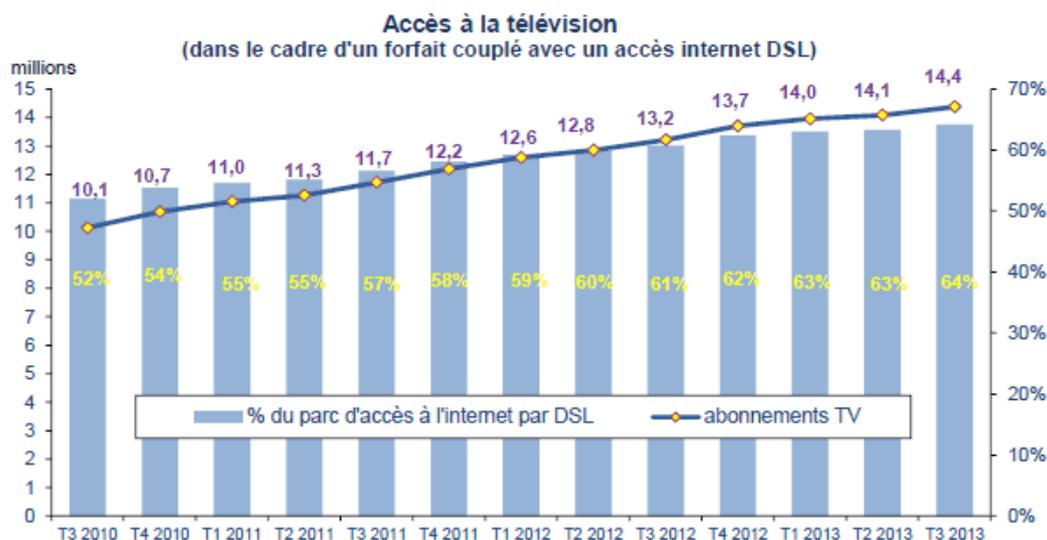
Près de deux souscripteurs sur trois à l'internet par ADSL ont également la possibilité d'accéder à un service de diffusion de télévision dans le cadre de leur abonnement. Le nombre de ces accès couplés s'accroît de 1,2 million en un an et atteint 14,4 millions au 30 septembre 2013. Une très large majorité (près de 90%) de ces accès à un service de télévision est fournie grâce à l'ADSL, le reste l'étant via une liaison satellitaire.

### Accès TV couplés à l'abonnement ADSL

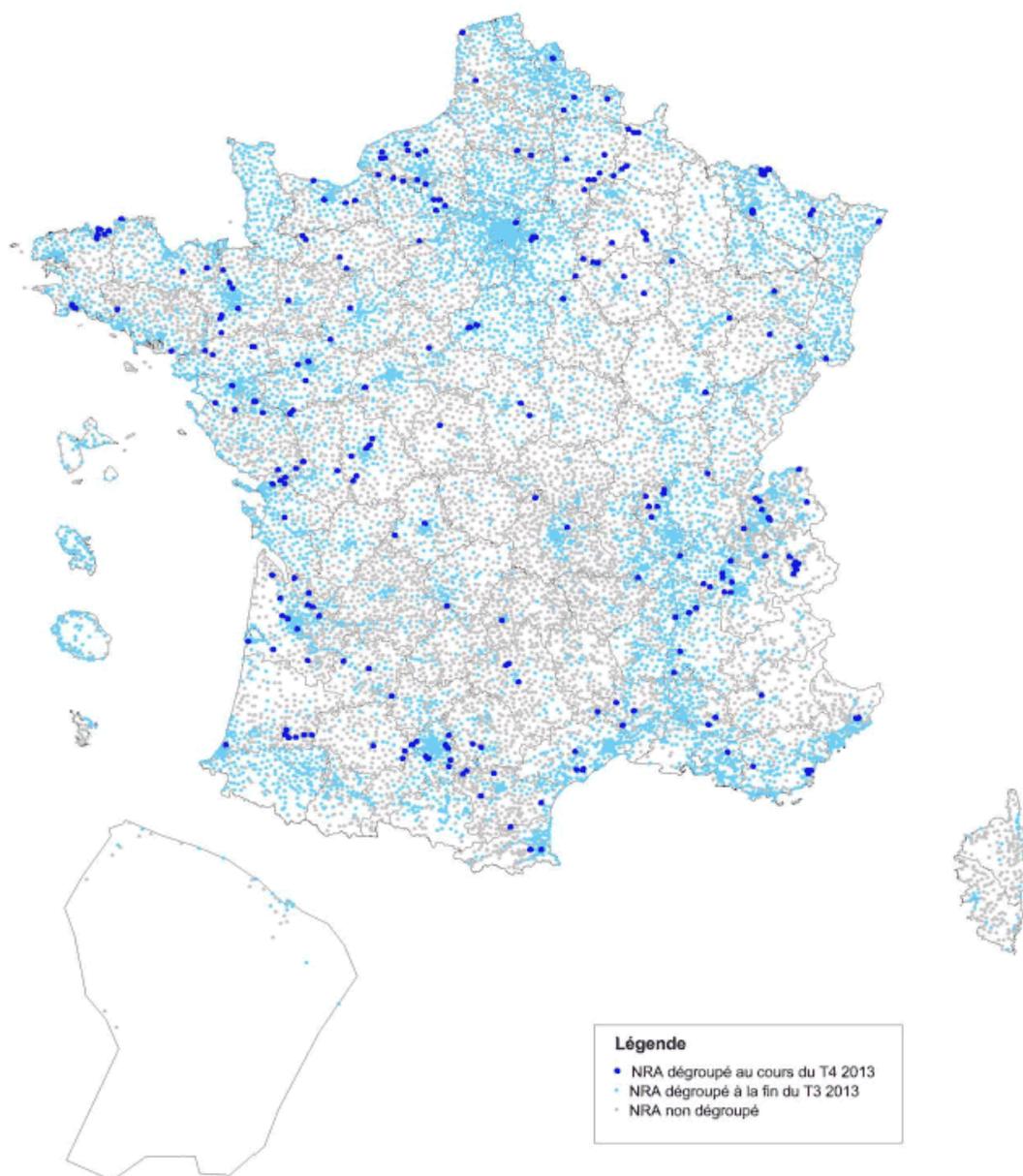
(en millions)

	T3 2012	T4 2012	T1 2013	T2 2013	T3 2013	Variation 3T13/3T12
Nombre d'accès à la TV couplés avec internet	13,211	13,702	13,956	14,081	14,373	8,8%
Nombre d'abonnements à un accès à l'internet par ADSL	21,751	21,981	22,150	22,247	22,394	3,0%
% des abonnements TV	60,7%	62,3%	63,0%	63,3%	64,2%	

Note : cet indicateur couvre les abonnements « éligibles » à un service de télévision, c'est à dire que les abonnés ont la possibilité d'activer ce service et ce quel que soit le nombre de chaînes accessibles et quelle que soit la formule tarifaire. Sont comptabilisés les abonnements souscrits dans le cadre d'un abonnement de type « multiplay » qui intègre l'accès à un ou plusieurs services en plus de la télévision.



## Couverture en haut débit par DSL par France Télécom et les opérateurs de dégroupage au 31 décembre 2013



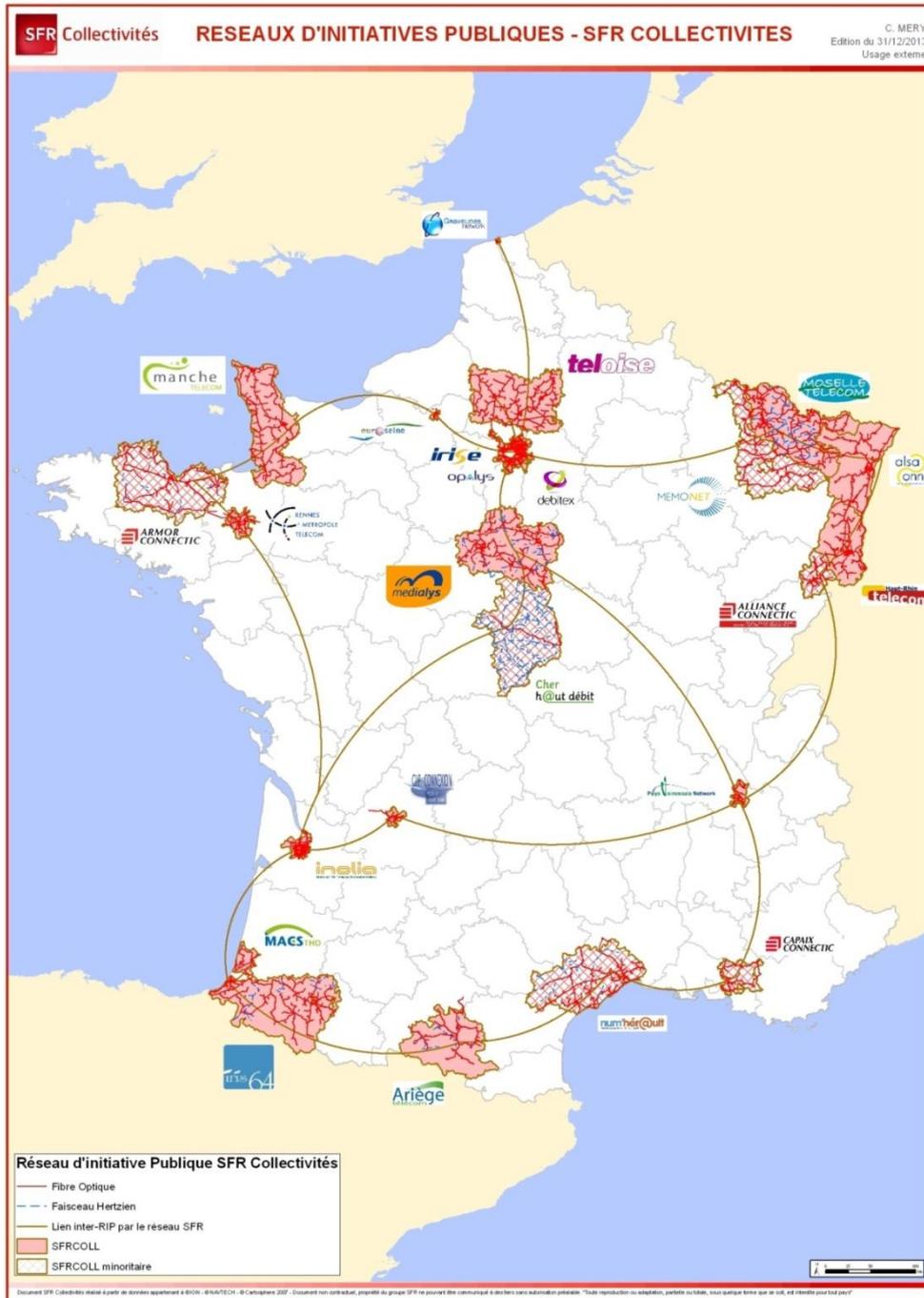
*Couverture du dégroupage au 31 décembre 2013*

Source ARCEP

### II.2.3. Les DSP de SFR COLLECTIVITES

La délégation de service public apparaît comme le modèle privilégié aujourd'hui par les collectivités. Trois figures ressortent fortement parmi l'ensemble des délégataires retenus :

- SFR Collectivités, premier partenaire télécom des collectivités, est présent sur l'ensemble du territoire avec les premières DSP historiques importantes : Iris 64, Irisé, Teloise, PVN, Alsace connexia....



### **II.3. Les politiques commerciales et leurs évolutions**

En mai 2013, INOLIA a souhaité faire évoluer ses offres tarifaires afin de rester compétitif et a proposé à la CUB un nouveau catalogue tarifaire sur les gammes DSL grand public, DSL entreprises et Lan to Lan.

En effet, Orange a publié lors des derniers mois, plusieurs évolutions de l'Offre de Référence de Dégroupage.

Ces évolutions concernant une augmentation des tarifs d'accès à la boucle locale, publiée le 30 janvier 2013, concerne les tarifs des accès à la boucle locale cuivre.

En parallèle, l'évolution des offres d'accès et de collecte DSL ayant créé un décalage sur les offres DSL Entreprises, nous avons fait évoluer l'offre des accès DSL Entreprises de la Délégation de Service Public, afin de se mettre en adéquation avec les tarifs du marché.

Par ailleurs, dans le cadre de ses offres de gros vis-à-vis de ces clients opérateurs, l'opérateur historique propose une nouvelle offre de collecte Core Ethernet LAN (CELAN) disponible uniquement sur certains territoires avec une tarification particulièrement agressive, notamment dans sa version du 29 mars 2013 et sa nouvelle tarification applicable à compter du 1<sup>er</sup> mai 2013.

Cette offre, élaborée par l'opérateur historique sur ses infrastructures propres, permettant le raccordement des Entreprises sur fibre optique sont en concurrence directe avec l'offre L2L de la Délégation de Service Public.

Les évolutions successives de l'offre de Collecte Ethernet Optique Opérateur, dont la dernière en date du 21 mars 2013 avec sa nouvelle tarification applicable à compter du 1<sup>er</sup> juin 2013, qui ont supprimées les zones tarifaires et réduit les prix de collecte hors zone, rendent les offres de la DSP moins attractives pour les opérateurs.

Dans ce contexte, INOLIA a proposé une évolution de la tarification des accès L2L.

Cette dernière consiste en plusieurs points :

- Evolution des abonnements des accès L2L de base portant sur plusieurs points :
  - Baisse des abonnements sur les débits les plus impactés par la mise en place des offres CELAN (de 10 Mbps à 100 Mbps)
  - Baisse des accès « bas débits » (de 2 à 6 Mbps) en conservant uniquement la tarification dite ZAC et en l'appliquant à l'ensemble du territoire.
- Evolution des frais de raccordement afin de contrer les FAS forfaitaires des offres CELAN et CE2O
- Introduction d'une offre de collecte hors DSP pour permettre à des acteurs non présents sur le territoire de commercialiser des offres vers les entreprises avec une livraison sur Paris par exemple.

#### **II.3.1. Offre de Fourreaux**

Dans le cadre de la signature de l'avenant 3 visant à la mise à disposition par la Communauté Urbaine de Bordeaux d'infrastructures de réseau de type fourreaux, INOLIA commercialise auprès des opérateurs usagers des offres de fourreaux.

Le principal acteur sur ce marché est l'opérateur historique qui utilise les fourreaux posés dans les ZAC afin de raccorder ses clients.

Par ailleurs certaines municipalités telles que la ville de Bordeaux utilisent ces infrastructures pour déployer son propre réseau d'interconnexion entre les bâtiments communaux.

## INOLIA - Offre Fourreaux Tarifs ( Prix HT)

Prix Applicable au 01/05/2012

Les prix sont en € HT

### Frais d'accès au service

Offre valable dans ZAC et sur les voiries dont la gestion des infrastructures télécoms a été confiée par la communauté urbaine et, par transitivity, à INOLIA, dans le cadre de sa convention de concession.

de de faisabilité pour toutes commandes de liai	Délais
Forfait 1000 euros	10 jours ouvrés
<b>Visite contradictoire d'infaisabilité(demande de l</b>	
Forfait 150 euros	
<b>Frais de mise en service</b>	
Forfait 700 euros	
<b>Ouverture ticket d'incident non justifié</b>	
Forfait 250 euros	

### Redevance pour la mise à disposition en location d'un fourreau sur une voirie communautaire hors ZAC

Minimum de facturation

**Pas de minimum de Facturation**

#### Dégressivité fonction du nombre de km en Location

Nombre de km	euro / m / an		Borne supérieure en KM
	Illustration	Loc 1 an	
De 0 à 10 km	<b>4,00</b>		<b>10</b>
De 0 à 20 km	<b>3,80</b>		<b>20</b>
De 0 à 30 km	<b>3,42</b>		<b>30</b>
De 0 à 40 km	<b>3,08</b>		<b>40</b>
Au delà de 40 km	<b>2,77</b>		

### Redevance pour la mise à disposition en location d'un fourreau sur une voirie communautaire intra ZAC

Minimum de facturation

**Pas de minimum de Facturation**

#### Dégressivité en fonction du nombre de km sur Location avec prise en compte du cumul linéaire commandé

Nombre de km	euro / m / an		Borne supérieure en KM
	Illustration	Loc 1 an	
De 0 à 20 km	<b>1,63</b>		<b>20</b>
Supérieur à 20 km	<b>0,98</b>		

### Redevance pour la mise à disposition en IRU d'un fourreau sur une voirie communautaire

#### I.R.U: prix par mètre linéaire

Dégressivité sur base Km	INOLIA		
	10 ans	15 ans	20 ans
De 0 à 50 km	<b>12,00</b>	<b>15,00</b>	<b>17,00</b>
De 50 km à 100 km	<b>11,00</b>	<b>14,00</b>	<b>16,00</b>
Au-delà de 100 km	<b>10,00</b>	<b>13,00</b>	<b>15,00</b>

### Redevance de la maintenance pour un fourreaux

Prix en €/ml/an		
0,39	Premier fourreau	préventive et corrective et s'applique dans le cas des IRU
0,11	Fourreaux suivants	

Le délai standard de livraison pour la mise à disposition d'un fourreau est de T0+ 4 semaines.

### Délai de livraison

Le délai standard de livraison pour la mise à disposition d'un fourreau est de T0+ 4 semaines.

### Garantie de temps de rétablissement

GTR : 8 heures si fourreaux disponible

GTR : 15 heures si Fourreaux non disponibles

## II.3.2. Offre de Fibre Optique Noire

L'offre de fibre optique noire consiste à mettre à disposition d'opérateurs ou de gestionnaires de réseaux Indépendants des liaisons optiques entre deux ou plusieurs points de son réseau. Celles-ci peuvent permettre à un opérateur de raccorder des sites en très haut débit (répartiteur par exemple) ou à un gestionnaire de réseau indépendant de raccorder plusieurs sites de son réseau.

Peu d'acteurs disposant d'infrastructures télécoms de forte capillarité sur le territoire communautaire se positionnent en tant qu'opérateurs d'opérateurs sur le marché de la fibre noire.

Les infrastructures optiques d'Inolia permettent de couvrir de nombreuses zones sur lesquelles il n'existait auparavant aucune offre de fibre optique et ceci dans le but d'offrir des possibilités de dégroupage aux fournisseurs d'accès Internet dans le territoire communautaire et notamment dans les zones moins denses.

Certains opérateurs qui n'ont pas d'infrastructures propres sur la Communauté Urbaine de Bordeaux et qui sont orientés vers les entreprises, sont intéressés par les services de fibres noires d'Inolia pour le raccordement d'entreprises.

De plus l'offre de location de fibres optique d'Inolia constitue une opportunité majeure pour des acteurs locaux, tels Adista, E-Tera, Heliantis, Aquitaine Valley, Cheops souhaitant se positionner sur les offres très haut débit ou pour les gestionnaires de réseaux indépendants.

INOLIA - Offre FON - Tarifs			
Prix Applicable au 01/05/2012 Les prix sont en € HT			
<b>Frais d'accès au service</b>			
<b>FAS par extrémité pour un site déjà raccordé FON INOLIA</b>		<b>FAS par extrémité pour un site non encore raccordé FON INOLIA</b>	
1500€		4500 €	à moins de 100 mètres d'une chambre de raccordement
		Sur devis	à plus de 100 mètres d'une chambre de raccordement
Les frais d'accès au service comprend le déplacement d'un technicien, le raccordement des fibres dans la BPE et le test du lien. Dans la mesure où les chambres de raccordement seraient à créer, le prix est égal au coût de création de la chambre majoré de 15%.			
<b>Redevance de la liaison pour la mise à disposition d'une paire de fibres optiques noires</b>			
<u>Minimum de facturation</u>			
<b>Pas de minimum de Facturation</b>			
<b>Dégressivité en fonction du nombre de km sur Location</b>			
	euro / m / an	Borne supérieure	
Nombre de km	Illustration Loc 1 an	en KM	
De 0 à 10 km	1,000	10	
De 3 à 15 km	0,985	15	
De 3 à 20 km	0,970	20	
De 3 à 25 km	0,951	25	
De 3 à 30 km	0,932	30	
De 3 à 35 km	0,904	35	
De 3 à 40 km	0,877	40	
De 3 à 50 km	0,842	50	
De 3 à 60 km	0,808	60	
De 3 à 70 km	0,772	70	
De 3 à 80 km	0,733	80	
Au delà de 100 km	0,689	100	
<b>I.R.U: prix par mètre linéaire</b>			
Dégressivité sur base Km	INOLIA		
	10 ans	15 ans	20 ans
De 0 à 50 km	<b>5,77</b>	<b>7,38</b>	<b>8,46</b>
De 50 km à 100 km	<b>5,19</b>	<b>6,23</b>	<b>7,69</b>
Au-delà de 100 km	<b>4,33</b>	<b>5,19</b>	<b>6,15</b>
<b>Redevance de la maintenance pour une paire de fibres optiques noires ( pour les IRU)</b>			
Prix en €/ml/an	La redevance de la maintenance couvre la maintenance préventive et corrective.		
0,11			
<b>Délai de livraison</b>			
Le délai standard de livraison pour la mise à disposition d'une paire de fibres (hors travaux de Génie Civil) est de T0+ 8 semaines.			
<b>Garantie de temps de rétablissement</b>			
GTR : 8 heures si fon disponibles			
GTR : 15 heures si fon non disponibles			

## II.3.2.1. Offre « DSL Grand Public et DSL Entreprise »

Début 2013, INOLIA a fait évoluer ses gammes « DSL Grand Public et DSL Entreprise ».

INOLIA en accord avec la Communauté Urbaine de Bordeaux a souhaité apporter des modifications à son catalogue tarifaire à compter du 1<sup>er</sup> août 2013.

### ➤ DSL Grand Public

INOLIA GAMME ADSL Grand Public - Tarifs			
Prix Applicable au 01/08/2013 Les prix sont en € HT			
Porte de Livraison en Hébergement			
FAS d'interconnexion Ethernet Livraison / Port		Frais mensuels / Port livraison POP INOLIA	Frais mensuels / Port pour une livraison Site distant
Ethernet 10M	1 500	Ethernet 10M	0
Ethernet 20M	1 500	Ethernet 20M	0
Fast Ethernet	1 500	Fast Ethernet	0
Giga Ethernet	5 000	Giga Ethernet	0
			550
			700
			1 100
			2 750
Liens d'Accès Distribués aux Opérateurs ou FAI en dégroupage partiel			
Frais d'Accès aux Services / Port DSL		Redevance Mensuelle en € HT / ligne DSL	
ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA <4500)	66	ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA <4500)	12,78
ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA >4500)	66	ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA >4500)	9,94
Liens d'Accès Distribués aux Opérateurs ou FAI en dégroupage total			
Frais d'Accès aux Services / Port DSL		Redevance Mensuelle en € HT / ligne DSL	
ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA <4500)	56	ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA <4500)	18,55
ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA >4500)	56	ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA >4500)	16,81
Options Ponctuelles et autres informations tarifaires			
Option ponctuelle			
Resiliation Dégroupage Partiel	35,0		
Resiliation Dégroupage Total	20,0		
Perte - Notification	0,0		
Accessoires tarifaires			
Signalisation à tort	125,77		
Commande non-conforme	41,0		
Intervention à tort	300,0		
Migration 1 > 1 Dégroupage Partiel	66,0		
Migration 1 > 1 Dégroupage Total	56,0		
Migration partiel vers total	56,0		

➤ DSL Entreprise

INOLIA GAMME DSL Entreprise - Tarifs					
Prix Applicable au 01/08/2013 Les prix sont en € HT					
Porte de Livraison en Hébergement					
Débit de la porte de livraison	FAS	Redevance Mensuelle en Hébergement INOLIA	Redevance Mensuelle en site distant		
Ethernet 10M	1 500,00 €	-	550,00 €		
Ethernet 20M	1 500,00 €	-	700,00 €		
Fast Ethernet	1 500,00 €	500,00 €	1 100,00 €		
Giga Ethernet	5 000,00 €	1 500,00 €	2 750,00 €		
Liens d'Accès en ADSL IP en zone du Délégitaire ou zone de revente					
Gamme	Débit IP garanti	Frais d'accès au service	redevance mensuelle	Option livraison nationale	
DSLE 0,5A	128/512	300,00 €	30,00 €	4,00 €	
DSLE 1A	256/1024	300,00 €	34,00 €	4,00 €	
DSLE 2A	256/1640	300,00 €	39,00 €	3,00 €	
Liens d'Accès en SDSL en technologie IP en zone du Délégitaire ou zone de revente					
Gamme Monopaire					
Gamme	Débit IP garanti	Frais d'accès au service	redevance mensuelle	Option livraison nationale	
DSLE 0,5S	512	300,00 €	31,00 €	4,00 €	
DSLE 1S	1024	300,00 €	35,00 €	6,00 €	
DSLE 2S	1640	300,00 €	40,00 €	11,00 €	
DSLE 3S bis	2048	300,00 €	53,00 €	8,00 €	
DSLE 4S bis	2276	300,00 €	58,00 €	14,00 €	
DSLE 5S bis	4096	300,00 €	63,00 €	35,00 €	
Gamme bi-paire					
Gamme	Débit IP garanti	Frais d'accès au service	redevance mensuelle	Option livraison nationale	
DSLE 0,5S	512	315,00 €	45,00 €	3,00 €	
DSLE 1S	1024	315,00 €	49,00 €	3,00 €	
DSLE 2S	1640	315,00 €	59,00 €	13,00 €	
DSLE 4S	3604	315,00 €	77,00 €	15,00 €	
DSLE 5S bis	4069	315,00 €	93,00 €	20,00 €	
DSLE 6S bis	4608	315,00 €	103,00 €	22,00 €	
DSLE 8S bis	8192	315,00 €	107,00 €	37,00 €	
DSLE 10S bis	8192	315,00 €	136,00 €	63,00 €	
Gamme quadri-paire					
Gamme	Débit IP Garanti	Frais d'accès au service	Redevance mensuelle	Option livraison nationale	
DSLE 1S	512	380,00 €	84,00 €	15,00 €	
DSLE 2S	1024	380,00 €	94,00 €	28,00 €	
DSLE 4S	3604	380,00 €	112,00 €	40,00 €	
DSLE 8S bis	4608	380,00 €	143,00 €	58,00 €	
DSLE 12S bis	8192	380,00 €	184,00 €	75,00 €	
DSLE 16S bis	8192	380,00 €	213,00 €	84,00 €	
Options Récurrentes					
Option	frais de mise en oeuvre	redevance mensuelle			
GTR 4H HNO accès monopaire	-	17 €/accès			
GTR 4H HNO accès bipaire	-	23 €/accès			
Options Ponctuelles et autres informations tarifaires					
Option ponctuelle			Prestation de desseeete interne		
Changement de débit	200,00 €		de 0 à 3 mètres	Gratuit	
changement de site	sur devis		de 3 à 60 mètres	300,00 €	
			au-delà de 60 mètres	sur devis	
Accessoires tarifaires					
signalisation intervention à tort	130,00 €				
commande non conforme	50,00 €				
Intervention à tort	300,00 €				
Résiliation	300,00 €				

### II.3.3. Offre d'hébergement

L'offre d'hébergement d'Inolia consiste à la mise à disposition d'un espace technique dans un environnement télécom (énergie, climatisation, ...) en lien avec les acteurs du marché présents sur le site permettant à un opérateur de produire des services télécoms (accès internet à destination des entreprises ou des particuliers, hébergement de sites internet...). Cette offre s'adresse aux opérateurs nationaux ou locaux.

Inolia apporte une offre concurrente sur Bordeaux et se positionne comme le seul acteur offrant des services d'hébergement télécoms sur la commune de Pessac.

INOLIA GAMME SERVICES HEBERGEMENT - Tarifs			
Prix Applicable au 01/08/2013 Les prix sont en € HT			
Ces offres sont soumises à une étude de faisabilité			
<b>Offre de Cage dans shelter</b>			
L'offre d'Hébergement Cage dans un des locaux techniques du concessionnaire est une offre qui s'entend pour de la surface d'hébergement brute avec possibilité de mettre en place des ateliers énergie dans le local Les prix s'entendent pour une surface minimum de 10 m <sup>2</sup>			
Frais d'Accès au service	5 000 €	par cage	
<b>Loyer Mensuel</b>			
		Durée du contrat	Coût mensuel de l'emplacement
		1 an renouvelable	75 €/mois/m <sup>2</sup> énergie non incluse
<b>Délai de livraison</b>			
T0 + 4 semaines sous réserve de faisabilité			
<b>Offre d'hébergement dans shelter par INOLIA</b>			
L'offre d'Hébergement dans un des locaux techniques d'accueil du concessionnaire est une offre qui s'entend pour un emplacement (baie). Cet emplacement correspond, en offre standard, à une dalle 600 x 600 x 900 selon le plan d'occupation (en mm). Les prix s'entendent pour un emplacement avec ou sans fourniture d'énergie en 48V ou 220 VAC			
Frais d'Accès au service	550 €	par emplacement	
<b>Loyer Mensuel</b>			
		Durée du contrat	Coût mensuel de l'emplacement
		1 an renouvelable	620 €/mois/baie énergie incluse
		1 an renouvelable	450 €/mois/baie sans énergie
<b>Délai de livraison</b>			
T0 + 4 semaines sous réserve de faisabilité			
<b>Offre d'hébergement PM dans locaux sans possibilité d'énergie ni climatisation</b>			
L'offre d'Hébergement PM dans un des locaux techniques du concessionnaire est une offre qui s'entend pour de la surface d'hébergement brute sans possibilité d'installation d'ateliers énergie ou de climatisation L'offre permet de souscrire l'intégralité de la surface du local ou bien des emplacements 600*300 dans un local mutualisé			
<b>Espace dédié dans salle mutualisée</b>			
Frais d'Accès au service	2 000 €	par emplacement	
Abonnement annuel	800 €	par emplacement	
<b>Mise à disposition d'un local</b>			
Frais d'Accès au service	2 000 €		
Abonnement annuel jusqu'à 5 m <sup>2</sup>	1 500 €	par local	
Abonnement annuel de 5m <sup>2</sup> à 10m <sup>2</sup>	2 500 €	par local	
<b>Liste des locaux disponibles mise à jour tous les 6 mois</b>			
<b>Liaison Inter-Batiment (LIB) en Espace d'hébergement</b>			
<b>Description des Prestations et Conditions Associées.</b>			
L'offre de Liaison Inter-Batiment est indispensable à la livraison des services aux Utilisateurs. Ces liaisons Inter-Bâtiment se composent de deux demi-segments, respectivement terminés en Tableau de Distribution Optique (ODF) ou Cuivre (CDF). Les prix sont en € HT et valables pour une location annuelle et s'entendent pour un demi-segment LIB, raccordement, testing inclus.			
Frais d'Accès au Service 1/2 Segment LIB Cuivre	2 500 €	par LIB	LIB Monomode ou Multimode
Frais d'Accès au Service 1/2 Segment LIB Optique	3 000 €	par LIB	LIB Cuivre Cat 5
<b>Loyer Mensuel</b>			
		Durée du contrat	Coût mensuel de l'emplacement
		1 an renouvelable	20 €/mois/LIB
<b>Délai de livraison</b>			
T0 + 2 semaines sous réserve de disponibilité sur ports ODF ou CDF.			
<b>Localisation des shelters</b>			
Bordeaux POP INOLIA (rue Gabriel Peri)	30 M <sup>2</sup>		
Pessac POP INOLIA ( Rue Gutenberg)	15 M <sup>2</sup>		
Bruges POP INOLIA ( Rue Claudeville)	30 M <sup>2</sup>		
Bègles POP INOLIA ( rue des terres Neuves)	20 M <sup>2</sup>		
Taillan Medoc POP INOLIA ( rue de la maison de jeunes)	15 M <sup>2</sup>		
<b>Localisation des PM</b>			
Bordeaux PM Quai de la Souys			
Bruges PM ZAC Tasta			
Bordeaux PM ZAC Ravezie			
Bègles PM ZAC Mairie			
Mérignac PM ZAC MERIGNAC Centre			

#### II.3.4. Offre de bande passante Ethernet « Lan to Lan »

Cette offre est très importante pour l'émergence du très haut débit pour les entreprises. En effet, elle est, après le DSL, la seule solution pour la fourniture de services haut débit garantis au-delà de 8 Mbit/s mais elle peut aussi être utilisable pour des débits inférieurs dans des zones où le DSL n'est pas présent. Elle repose sur la présence de fibre optique dans les zones à fort trafic comme les zones d'activités et a pour objectif de valoriser l'actif fibre d'Inolia notamment dans les zones d'activités.

Ce marché semble de plus en plus dynamique grâce à plusieurs moteurs :

- A court terme par l'augmentation intrinsèque des débits demandés par les entreprises du fait de l'arrivée de nouveaux services tels que la visio-conférence ou le cloud computing. En complément, les offres de services sur fibre optique compétitives deviennent de plus en plus un argument certain de compétitivité économique et territoriale, c'est pourquoi on note une multiplication et une diversification de ces offres.
- A moyen terme (2/3 ans), on peut s'attendre selon les analystes au décollage du FTTx (« Fiber To The Building ou Home ou Curb ») qui se traduira par le raccordement d'un nombre significatif de foyers mais aussi par la nécessité d'adapter les offres du fait d'une concurrence nouvelle. Néanmoins les offres de Lan to Lan ne devraient pas subir dans un futur proche la concurrence des offres FTTH car les architectures sont totalement différentes puisque dans le cadre d'offre LAN to LAN on utilise une paire de fibres dédiées de bout en bout pour chaque utilisateur final contrairement aux offres FTTH.

Par sa capacité à offrir des débits de l'ordre de 10 Mbit/s à 1 GBit/s, elle répond totalement à l'ensemble des besoins des entreprises dans le temps. Par le positionnement et l'agressivité de son prix, elle se veut le principal catalyseur de changement dans l'organisation des entreprises autour des réseaux de données et d'Internet.

Sur ce marché la seule offre opérateur réellement concurrente à ce jour sur les débits supérieurs à 2 Mbit/s est l'offre CE2O de l'opérateur historique qui porte lui aussi ce type de service sur médium de type fibre optique.

INOLIA a fait évoluer sa gamme « Lan to Lan » en 2013. Cette nouvelle tarification a été appliquée en accord avec la Communauté Urbaine de Bordeaux à compter du 1<sup>er</sup> août 2013.

## INOLIA - Offre LAN to LAN - Tarifs

Prix Applicable au 01/08/2013

### Frais d'accès au service et redevance en fonction du débit

L'offre LAN to LAN est une offre globale de bande passante ethernet permettant d'établir des liaisons (1 VLAN par site) entre un site central (Tronc) et un ou plusieurs sites distants (feuille), soit sous forme unitaire soit en bundle de plusieurs liens (offre OpenLAN). Toutes les topologies de réseau sont possibles sous réserve de faisabilité technique par le concessionnaire.

Les prix sont en € HT et valables pour une location avec engagement de 1 an minimum.

### Tarification du Site Central (Tronc)

Débit de l'offre	Interface de livraison	Frais d'accès au Service *	Redevance Mensuelle
Tronc colocalisé <sup>1</sup>	Ethernet 10/100/1000	1 500 €	0 €
Tronc distant 10 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	550 €
Tronc distant 100 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	1 100 €
Tronc distant 1 Gbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	2 750 €

<sup>1</sup> le débit du tronc colocalisé sera déterminé par le délégataire en fonction de la somme cumulé des débits des feuilles souscrites

### Tarification du site distant (feuille)

Débit de la feuille	Interface de livraison	Frais d'accès au Service *	Redevance Mensuelle POP (Tronc & feuille raccordés au même POP)	option Livraison Nationale**
Feuille 2 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	195 €	50 €
Feuille 4 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	290 €	80 €
Feuille 6 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	325 €	90 €
Feuille 10 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	366 €	100 €
Feuille 20 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	408 €	160 €
Feuille 30 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	523 €	180 €
Feuille 40 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	570 €	200 €
Feuille 50 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	618 €	200 €
Feuille 60 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	618 €	240 €
Feuille 80 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	618 €	280 €
Feuille 100 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	660 €	300 €
Feuille 200 Mbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	903 €	400 €
Feuille 400 Mbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	1 188 €	720 €
Feuille 500 Mbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	1 425 €	800 €
Feuille 600 Mbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	1 520 €	840 €
Feuille 700 Mbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	1 615 €	910 €
Feuille 800 Mbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	1 710 €	960 €
Feuille 900 Mbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	1 805 €	990 €
Feuille 1 Gbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	1 900 €	1 000 €

\*Pour tout engagement ferme de 3 ans, les Frais d'accès au Service des feuilles LAN to LAN sont offerts

### Offre Bundle

Offre OpenLAN	Nb de liens	Débit total *	Frais accès au service	Redevance Mensuel
OpenLAN 100M	jusqu'à 5 feuilles de 2 à 10 Mbps	100 Mb/s partagé	3 000 €	2 000 €
OpenLAN 200M	jusqu'à 10 feuilles de 2 à 100 Mbps	200 Mb/s partagé	5 000 €	3 500 €
OpenLAN 500M	jusqu'à 20 feuilles de 2 à 100 Mbps	500 Mb/s partagé	7 000 €	5 000 €
OpenLAN 1G	jusqu'à 40 feuilles de 2 à 100 Mbps	1 Gb/s partagé	10 000 €	8 000 €

\*\* la somme des débits de toutes les liens doit être inférieur au débit total souscrit

### Raccordement Extrémité Distant en fibre optique

Frais de raccordement au réseau DSP pour site à moins de 100 ml du réseau	4 500 €
Frais de raccordement au réseau DSP pour site à entre 101 ml et 325 ml du réseau	Sur devis plafonné à 20 000 €
Frais de raccordement au réseau DSP pour site à plus de 325 ml du réseau	Sur devis

### Options et Divers

Options	FAS	Redevance mensuelle
GTR étendue "GTR +" ( 24h/24 7j/7) (par site) <= 10 Mbps	0 €	60 €
GTR étendue "GTR +" ( 24h/24 7j/7) (par site) > 10 Mbps	0 €	120 €
QinQ (par feuille) *	150 €	15 €
VLAN supplémentaire (par feuille) *	150 €	10 €
Livraison sur port optique (Par Feuille)	500 €	-
Accès aux MIB (par équipement)	sur devis	-
Insertion nouveau site (service OpenLan hors Fas feuille)	150 €	-
Divers	FAS	Redevance mensuelle
Modification du débit du service **	150 €	-
Changement de gamme OpenLan	Delta des FAS	-
suppression d'un site dans un OpenLan	500 €	-
Intervention à tort	500 €	-

\* FAS offerts dans le cas d'une souscription lors de la commande initiale.

\*\* dans la limite de la capacité de l'équipement CPE

### Délai de livraison prévisionnel

TO + 14 semaines pour un site non raccordé en FON au réseau DSP

### Qualité de service

Taux de disponibilité sur cct non protégé de Site à POP : 99,85%

GTR : 4 heures en Heures Ouvrées / Jours Ouvrés

## II.4. Evolution de l'activité

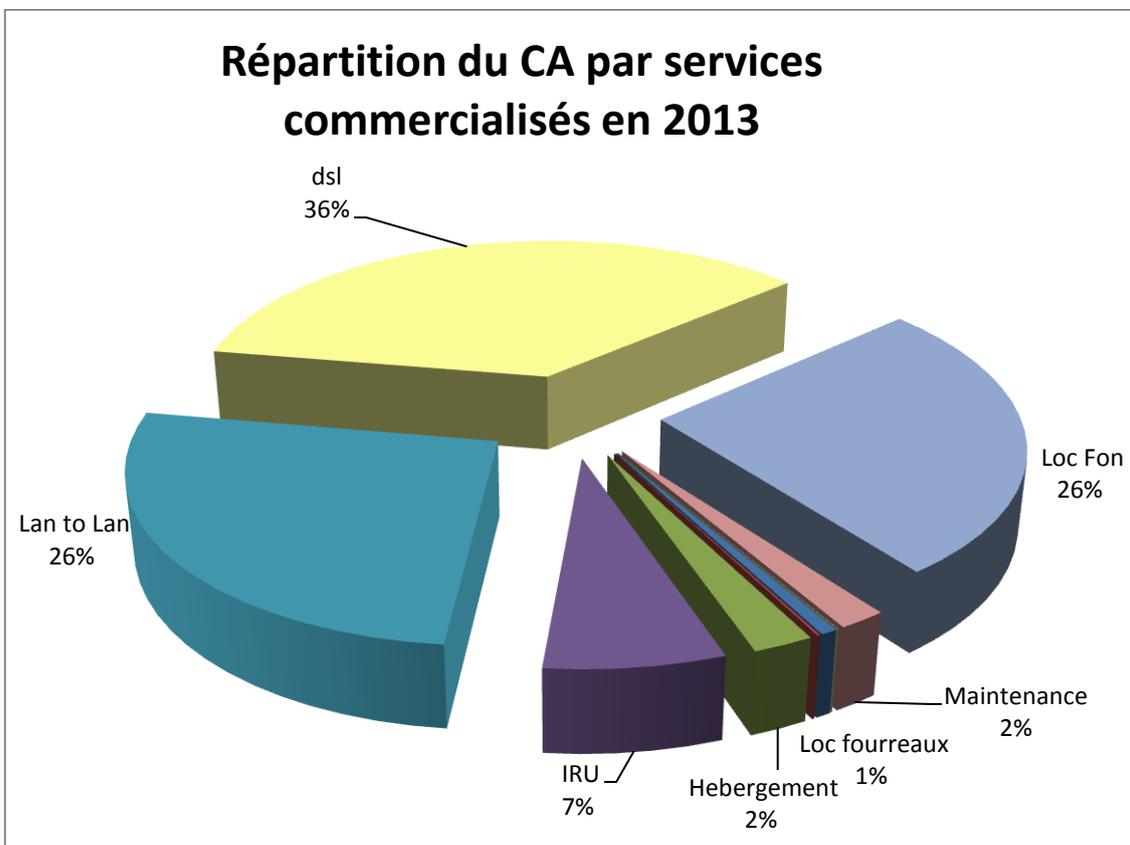
### L'activité commerciale :

L'année 2013 s'est soldée par un chiffre d'affaires de 7.287 millions d'euros soit une progression de plus de 18% par rapport à 2012.

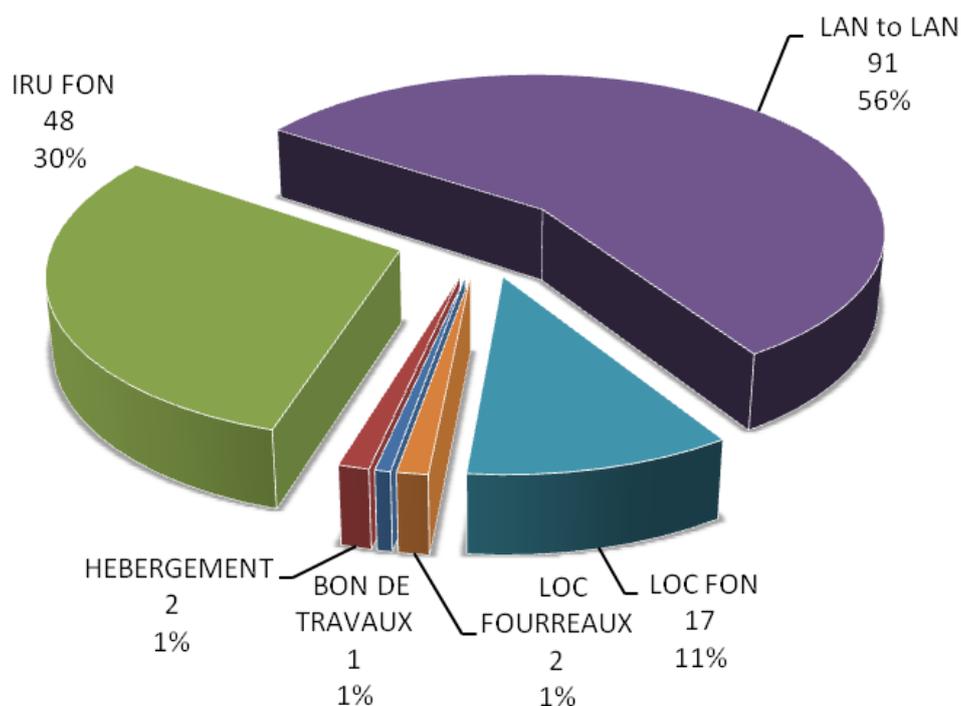
INOLIA a enregistré la signature de 161 contrats.

Des dossiers majeurs ont été signés et l'on peut notamment citer Novespace, Novotel, la signature de 12 lycées dans le cadre du marché Grepa III de la Région Aquitaine, le raccordement du Proxicenter de Bouliac, nouveau point de présence opérateur géré par TDF.

Inolia a contractualisé avec SFR pour assurer l'intégralité de la collecte des NRO en vue de son déploiement FTTH sur le territoire de la CUB.



## REPARTITION DES 161 COMMANDES SIGNÉES PAR SERVICES COMMERCIALISÉS



Inolia a contractualisé avec un nouvel opérateur sur son réseau :



Liste des 29 Opérateurs/usagers clients du réseau INOLIA :

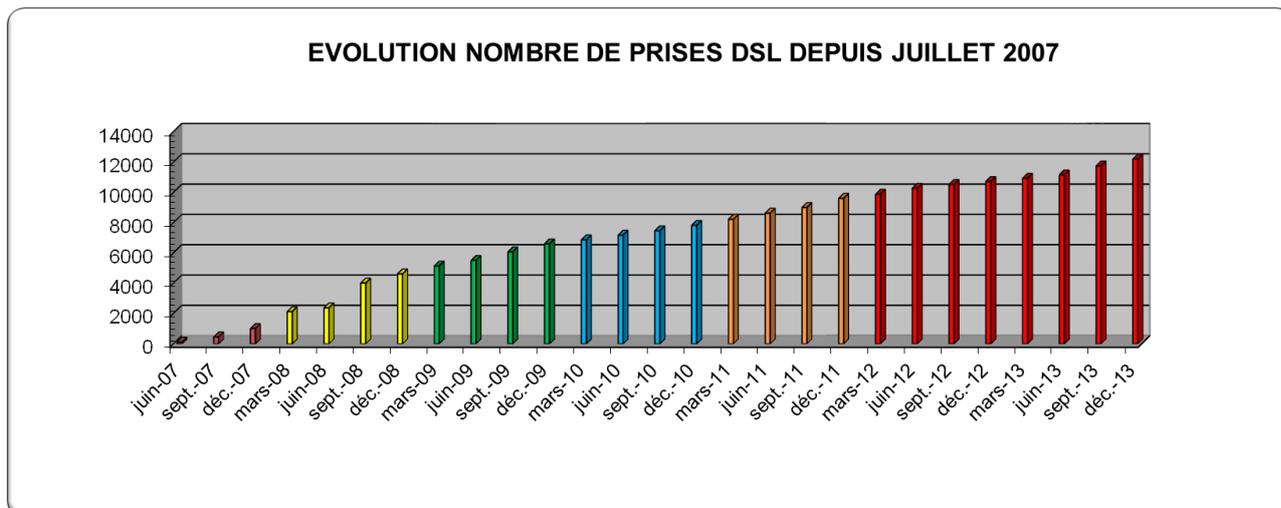
ADISTA/RMI	E-TERA	NUMERICABLE
AQUITEM	France Telecom	NEO TELECOM
ASF	FREE	OBIANE
AUTO CONTACT	GIRONDE HD	SFR
BOUYGUES	HELIANTIS	SOGEA NETWORKS
CHEOPS	INNOVALIS	SYNTIS
CIS VALLEY	INTERROUTE	VERIZON
COGENT	IMS	WIFIRST
COMPLETEL	MACS THD	JAGUAR NETWORK
COVAGE	NOVENC	

### Le DSL :

Au 31 décembre 2013 sur les 21 centraux ouverts à la commercialisation (ouverture du NRA du Haillan), INOLIA comptait 12 198 liens activés sur le réseau.

Cela représente un taux de pénétration global de 18,77 % sur les 63 338 lignes adressables.

Les revenus DSL proviennent exclusivement de la fourniture de services « triple play », voix, télévision et Internet pour des administrés. La progression du nombre d'abonnés s'est faite régulièrement en fonction des ouvertures des centraux téléphoniques au dégroupage.



## **II.5. Liste des demandes des usagers et des collectivités**

### Le portefeuille clients :

Le volume des deux portefeuilles clients est resté élevé sur toute l'année 2013 avec un chiffre d'affaires potentiel de 2.2 millions d'euros.

### Les Rendez-vous :

Sur l'année 2013, 172 rendez-vous ont été réalisés par la force de vente d'INOLIA.

Les rendez-vous sont répartis entre les opérateurs, les prescripteurs et les clients finaux.

- Rendez-vous à minima tous les 15 jours avec les opérateurs (Business Review, aide à la prospection/commercialisation, actions commerciales (mise en place d'un fichier Zone Verte)
- Le service commercial est également en lien direct avec les réseaux prescripteurs (responsables économiques dans les mairies, Club d'entreprises : Mérignac, Bordeaux Gironde Invest, promoteurs/gestionnaires de bureaux etc..)
- Rendez-vous avec des entreprises en avant-vente (Michelin, Novespace etc ...)

Ces rendez-vous ont donné lieu à 239 demandes de cotations sur 2013.

## Les contrats signés :

Cent soixante et un contrats ont été signés sur 2013.

Exemple de contrats : MICHELIN, Hôtellerie « d'affaires » : NOVOTEL/IBIS (GROUPE ACCOR) et négociants en vin (Maison Ginestet et Maison des vignerons Indépendants)

Nous constatons une appétence à la fibre optique de plus en plus avérée pour l'entreprise et les collectivités (besoin de sécurisation des données, travail en temps réel, sauvegarde de nuit etc..).

## **II.6. Liste des usagers clients**

Compte tenu des délais de déploiement à minima 8 semaines, les commandes passées en novembre et décembre sont comptabilisées en 2013 mais seront déployées en 2014.

Liste des services :

BON DE TRAVAUX : Adduction d'un site client  
LAN TO LAN : service de bande passante sur Fibre optique  
IRU : service de droit d'usage sur Fibre optique  
LOCFON : Location de Fibre optique  
LOC FOURREAUX : Location de fourreaux  
HEB : Hébergement

## Les contrats signés en 2013

<b>OPERATEUR</b>	<b>Nombre de CLIENT</b>
<b>ADISTA</b>	<b>18</b>
LAN to LAN	14
LOC FON	4
<b>COGENT</b>	<b>1</b>
LAN to LAN	1
<b>COMTELEL</b>	<b>2</b>
LAN to LAN	1
LOC FON	1
<b>FT</b>	<b>1</b>
LOC FOURREAUX	1
<b>HELIANTIS</b>	<b>1</b>
LOC FON	1
<b>IMS</b>	<b>1</b>
LAN to LAN	1
<b>JAGUAR</b>	<b>2</b>
HEBERGEMENT	1
LOC FON	1
<b>MAIRIE DE BORDEAUX</b>	<b>3</b>
BON DE TRAVAUX	1
LOC FON	2
<b>NEO TELECOMS</b>	<b>1</b>
HEBERGEMENT	1
<b>NUMERICABLE</b>	<b>1</b>
LOC FOURREAUX	1
<b>SFR</b>	<b>129</b>
IRU FON	48
LAN to LAN	74
LOC FON	7
<b>TV7</b>	<b>1</b>
LOC FON	1
<b>Total général</b>	<b>161</b>

## **II.7. Politique tarifaire et son évolution**

### **II.7.1. Evolution tarifaire souhaitée pour 2014 :**

Comme chaque année, INOLIA réalisera un benchmark pour évaluer la nécessité de modifier son catalogue tarifaire et proposera si besoin, avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre, une évolution de ses gammes de services.

## **II.8. Perspectives Commerciales sur l'exercice à venir**

### Les opérateurs :

Au 31 décembre 2013, INOLIA a contractualisé avec 29 opérateurs différents dont plus de la moitié sont des opérateurs ayant une présence physique régionale.  
En 2014, Inolia continuera d'accueillir de nouveaux opérateurs sur son réseau.

### Inolia et l'activité commerciale entreprise :

INOLIA prévoit le raccordement en fibre optique de plus d'une centaine de nouveaux sites (entreprises ou publics).

### Ouverture de nouveaux NRA :

L'année 2014 sera marquée par l'ouverture commerciale des 3 NRA Med déployés par la CUB dans lesquels Inolia installera ses équipements VDSL. De la même manière la société ouvrira 4 nouveaux NRA construits par Orange sur le territoire communautaire.

### Les liens DSL :

Concernant la vente de liens DSL, Inolia pense atteindre les 12 700 clients raccordés à son réseau d'ici la fin de l'année 2014.

### **III. Volet technique**

#### **III.1. Description des moyens techniques et humains mis en œuvre**

##### **III.1.1. Organisation de la société INOLIA**

Créée le 25 Juillet 2006, la société Inolia SA s'est substituée à LD Collectivités le 23 Septembre 2006 dans ses droits et obligations nés au titre de la délégation de service public octroyés par la Communauté Urbaine de Bordeaux, pour la conception, la construction, le financement et l'exploitation d'une infrastructure de télécommunication à haut débit.

La société Inolia SA a un capital initial de 37 000 Euros. Le 8 mars 2007, par décision du Conseil d'Administration, le capital de la société INOLIA SA a été porté à 5 500 000 € par création et émission de cinq millions quatre cent soixante-trois mille (5.463.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de un euro chacune. La totalité de ces actions a été souscrite par la société LD Collectivités qui détenait à cette date 99,32% du capital.

Le 18 décembre 2007, le Conseil d'Administration acceptait l'entrée au capital d'Inolia SA du partenaire institutionnel la Caisse des Dépôts et Consignations, à hauteur de 40 %.

Le capital d'INOLIA SA était détenu fin 2010 comme suit

- 59,99% : SFR Collectivités
- 40% : Caisse des Dépôts et Consignations
- 0,01% : 6 minoritaires

Pour rappel Inolia avait obtenu le 25 Septembre 2006 de la part de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) un récépissé de déclaration référencé 06/2588 lui permettant de fournir des réseaux de communications électroniques ouverts au public et de fournir des services des réseaux de communications électroniques autres que des services téléphoniques conformément aux dispositions de l'article L33-1 du Code des Postes et Télécommunications et avait signé avec France Télécom Orange en Octobre 2006 la Convention d'Accès à la Boucle Locale de France Télécom permettant la commande des salles de dégroupage.

Durant les trois premières années du contrat de délégation de service public, Inolia a consacré l'essentiel de ses actions au déploiement de son réseau structurant.

Au début de l'année 2009, le déploiement initial étant terminé, Inolia s'est alors concentré sur le raccordement des clients ainsi que sur le renseignement des différentes bases de données nécessaires à l'analyse par le délégant.

Le 6 juin 2012, la SA INOLIA est devenue SAS Inolia. Les nouveaux statuts d'INOLIA, préalablement validés par le délégant, ont été modifiés et acceptés par les actionnaires.

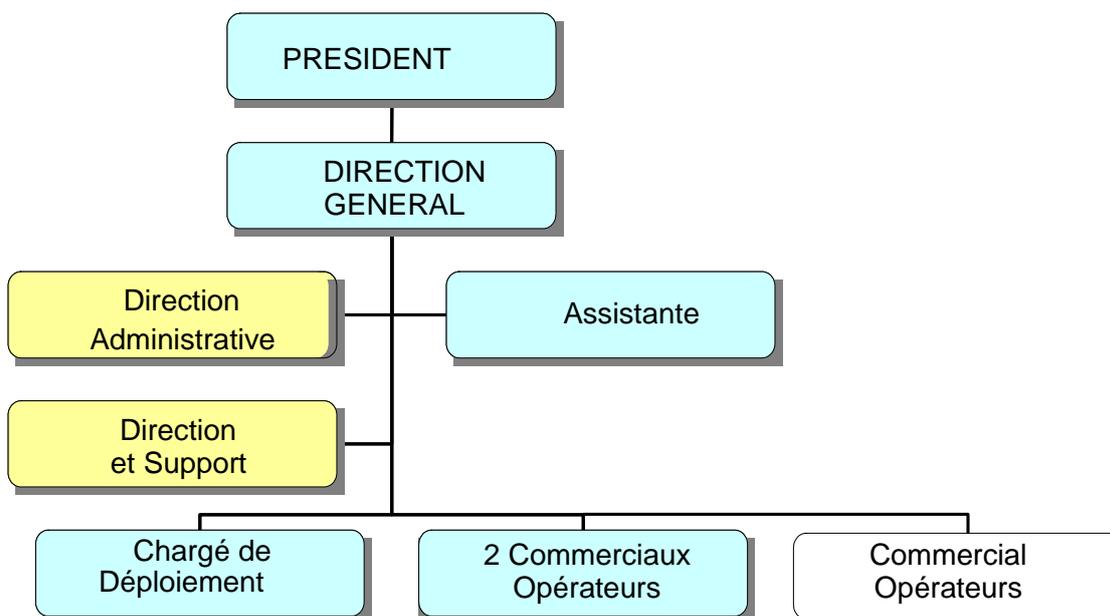
Le capital de la société reste inchangé.

En ce qui concerne le déploiement, l'organisation mise en place par Inolia est toujours structurée pour déléguer la maîtrise d'œuvre à des entreprises autour de 3 grands axes :

- Etude des raccordements par la production de dossiers sites
- Génie civil
- Dégroupage

Par ailleurs Inolia se charge d'assister la Communauté Urbaine dans la définition des nouveaux projets de déploiement d'infrastructure de type fourreau qu'elle installe à l'occasion de travaux structurants sur le domaine public routier de sa compétence.

La structure fonctionnelle directe de la société Inolia en 2013 est synthétiquement la suivante :



Les fonctions « bleues » traduisent les fonctions propres à Inolia, dédiées à la société ad hoc et à son activité, et qui permettent à celle-ci de se déployer efficacement sur un marché local en parfaite connaissance et maîtrise des caractéristiques géographiques et commerciales de celui-ci.

Les fonctions « jaunes » sont associées à des fonctions mutualisées génériques sous-traitées notamment aux actionnaires du délégataire, et ce dans une optique de capitalisation des compétences mais surtout de rationalisation des coûts pour la société ad hoc.

Au total, et sur un bilan fin 2013 du nombre d'employés travaillant sur le projet de déploiement du Réseau Haut Débit communautaire, il apparaît que :

- 8 collaborateurs travaillent spécifiquement pour la société ad hoc,
- 1 collaborateur commercial chargé des acteurs nationaux pour le compte d'Inolia et d'autres filiales de l'actionnaire de la société ad hoc titulaires de Délégations de Service Public et mobilisé au sein de ce dernier,
- 10 employés sont mobilisés au sein des actionnaires de la société ad hoc pour remplir les fonctions génériques, tels la cartographie ou le traitement des commandes
- 15 employés travaillent directement sur le déploiement des clients finaux sur l'infrastructure Inolia.

La répartition des différentes quotes-parts des personnels directement affectés à la société est la suivante :

Fonction	quote-part ETP
'-> Arnaud Fouchet : Directeur Général	30%
'-> Alain Morales : Directeur Régional	20%
'-> Agnès Lalande : Assistante	40%
'-> Laurence Pignet : Assistante	10%
'-> Cyril Menet : Resp Déploiement	70%
'-> Christian Choblet : Resp Déploiement	30%
'-> Philippe Liot : Commercial	50%
'-> Pascal Ducloy : Resp Commercial Opérateurs Nationaux	5%
'-> Paul-Eric Heugas : Resp Commercial	10%
Masse salariale totale refacturée	147 602 €
Coeff charges patronales (49,75%)	73 438 €
<b>TOTAL</b>	<b>221 040 €</b>

Pour ce qui est des fonctions mutualisées chez SFR Collectivités, la répartition suivante :

Fonction	quote-part ETP
Cartographie	5,7%
Marketing / Dir. Commerciale	12,0%
Coordination Déploiement	12,0%
Assistante Dir. Générale	6,7%
Business Développement	6,7%
Direction Générale	9,5%
Masse salariale totale refacturée	60 937 €
Coeff charges patronales (49,75%)	30 319 €
Coeff peines et soins (5%)	4 563 €
<b>TOTAL</b>	<b>95 818 €</b>

Concernant les fonctions mutualisées chez l'actionnaire ad hoc, SFR

Fonction	quote-part ETP - Inolia
Assistance juridique	
Services généraux	
Assistance financière (Comptabilité-fiscalité-trésorerie-gestion)	
Support RH (gestion-relations sociales-payé)	
Communication interne	
Fonction achats	
Réglementation-stratégie	
Total refacturé	70 673 €
forfait	15 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>85 673 €</b>

### III.1.2. Sous-traitance

#### III.1.2.1. Etudes et Travaux de Génie Civil

INOLIA travaille avec des sous-traitants pour la partie de construction des raccordements clients en fibre optique.

En 2013 Inolia a introduit un nouveau sous-traitant : AXIONE

Il est à noter qu'INOLIA sous-traite les travaux de génie civil et de fibre optique à des entreprises basées régionalement :

- SERPOLLET – BEGLES,
- SOGETREL – MARTILLAC,
- INEO – BORDEAUX,
- EIFFAGE/CASSAGNE – BEGLES,
- AXIONE – BORDEAUX,
- VINCI ENERGIE – MERIGNAC,

Le bureau de contrôle qui réalise les plans de prévention ainsi que la mission CSPS est DEKRA.

#### III.1.2.2. Infrastructures utilisées

Le déploiement d'Inolia s'est réalisé dans un esprit de partenariat entre les collectivités et le concessionnaire, avec pour objectif principal l'utilisation d'infrastructures existantes lorsque cela était faisable.

Les réunions de travail avec les services techniques des communes et les services de voiries de la Communauté Urbaine de Bordeaux ont permis d'identifier des linéaires de fourreaux utilisables, permettant de faciliter le déploiement de l'infrastructure passive.

Ainsi en complément aux travaux de génie civil, des infrastructures tierces d'opérateurs nationaux, tels SFR, Verizon, Bouygues Télécom, I21, ou de collectivités ont été utilisées, dans le but d'optimiser les délais et les coûts de réalisation du projet.

Les synergies sont d'ailleurs recherchées de manière systématique en préalable à toute décision d'engager des travaux de génie civil.

Il est à signaler que les infrastructures présentes dans le tramway sont désormais utilisées puisque la fibre optique est déployée dans ces infrastructures propriété de la Communauté Urbaine de Bordeaux

Enfin, dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire menée par la Communauté Urbaine de Bordeaux, et comme prévu dans l'avenant n°3 signé entre les parties, il a été mis à disposition d'Inolia 48 kilomètres de réseau supplémentaire dans le cadre de cet avenant.

De plus, en vue de réduire ses coûts de raccordement, Inolia utilise les nouvelles offres relatives à l'utilisation des infrastructures de fourreaux de l'opérateur Orange. Compte tenu du dynamisme commercial de la société, le linéaire de fourreau en location auprès d'Orange mais intégrant des fibres optiques, propriété d'Inolia, devrait fortement augmenter dans les années à venir.

Pour raccorder certains de ses clients, INOLIA a recours aux offres de GC RCA, cela représente à ce jour plus de 27 kilomètres utilisés par Inolia. L'utilisation de ces infrastructures donne lieu au paiement d'une redevance à Orange fonction de la taille du câble.

### III.1.2.3. Déploiement des équipements actifs et dégroupage

Le déploiement des équipements permettant « d'allumer la fibre optique » et de dégroupier les NRA de l'opérateur historique est un élément majeur de la réussite du projet de la Communauté Urbaine de Bordeaux. En effet, la complexité des techniques liées au dégroupage des paires de cuivre ainsi que la parfaite maîtrise des processus organisationnels et informatiques associés ne peuvent être apprises par la société ad hoc sur un délai de déploiement et de commercialisation aussi court que celui défini dans le contrat de DSP. Il lui a donc été nécessaire d'acquérir ces compétences et ce savoir-faire auprès d'un acteur externe sur une prestation mixte incluant des solutions DSL pour les particuliers et pour les entreprises.

C'est la raison pour laquelle Inolia a choisi de s'appuyer sur la société SFR pour cette prestation, bénéficiant ainsi de son expérience et de son leadership national dans le dégroupage pour réussir et sécuriser les jalons de déploiement fixés au sein de l'échéancier défini par le Délégrant. Bien que le déploiement initial des NRA soit achevé, Inolia se doit de faire évoluer son réseau de manière à répondre aux besoins de ses opérateurs usagers, c'est pourquoi au cours de l'année 2013 des extensions d'équipements ont été réalisées et qu'un suivi permanent de la capacité est effectué.

Ainsi la maîtrise d'œuvre du déploiement des équipements actifs (ingénierie, installation) ainsi que du dégroupage (demande de devis, passage de commandes à France Télécom, recette des salles, préparation des conventions locales) ont été confiés à SFR sous le contrôle d'Inolia. Pour chacun des segments (dégroupage, équipements IP, équipements de transmission) le responsable de déploiement d'Inolia s'appuie sur un chef de projet spécialisé qui pilote ces activités.

Inolia s'assure en permanence que les usagers finaux puissent souscrire à des offres DSL au travers des opérateurs. Pour ce faire, Inolia suit constamment la saturation de tous ses équipements, la société n'hésite pas à ajouter des équipements actifs en faisant évoluer les technologies présentes dans les DSLAM. Au cours de l'année 28 cartes ont été déployées.

En 2013, INOLIA a collaboré avec la mairie du Haillan pour la construction d'un nouveau local permettant d'abriter le nouveau NRA du Haillan. Il a été ouvert à la commercialisation au mois de décembre, permettant d'offrir du service DSL à plus de 2000 usagers.

Inolia a demandé à être hébergé dans 4 nouveaux NRA classe IV à Ambarès Saint Denis, Floirac, Ambès Beaugard et Le Haillan Mermoz.

### **III.2. Modification éventuelle de l'organisation des services**

Pas de modification de l'organisation des services.

### **III.3. Travaux d'établissement et d'entretien de l'infrastructure**

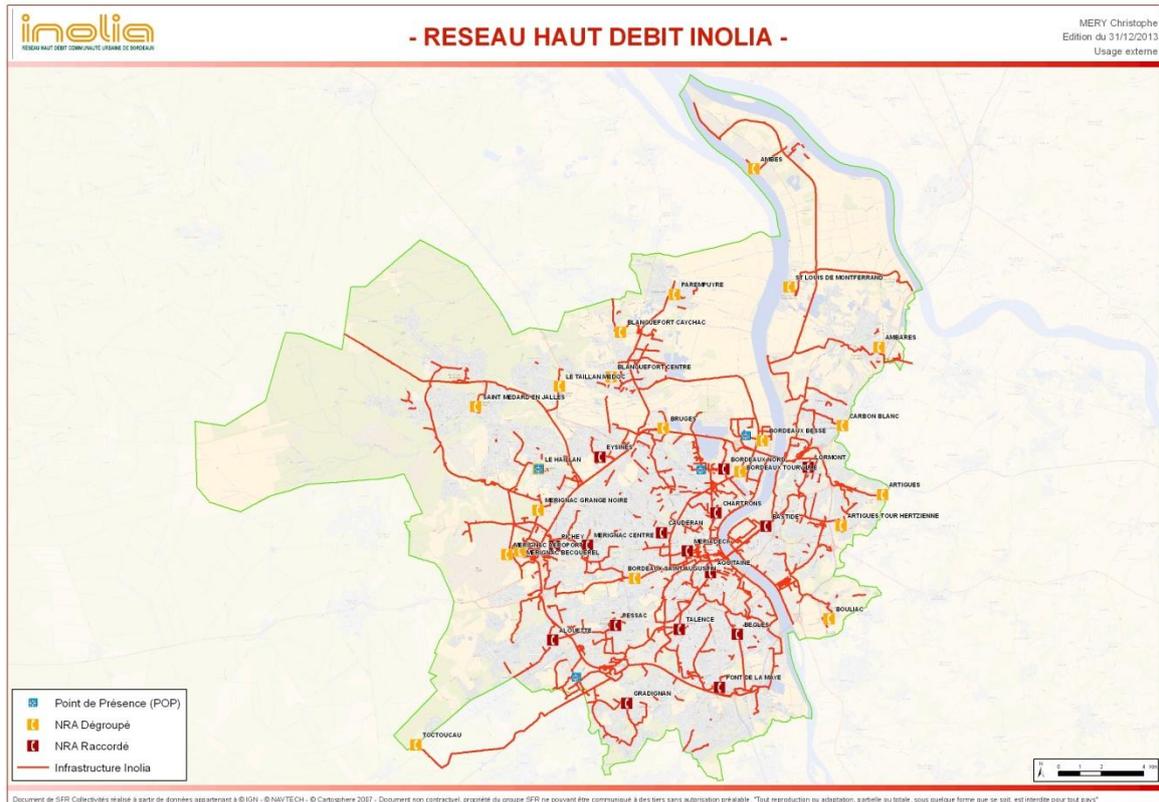
L'infrastructure déployée au 31 décembre 2013 représente :

- 597 953 mètres-linéaires de génie civil déployés
  - o 91 170 mètres-linéaires remis par la CUB au titre de la convention,
  - o 137 940 mètres-linéaires remis par le délégrant dans le cadre de l'avenant 3,
  - o Location de 27 691 mètres-linéaires de fourreaux auprès d'Orange dans le cadre des offres RCA
- 3 Points de Présence Opérateurs installés. L'un sur le site de Bordeaux Lac, le second sur la commune de Pessac et le nouveau au Haillan.
- Adduction des 21 centraux téléphoniques du territoire communautaire.

## Travaux d'entretien de l'infrastructure en 2013 :

Dans le cadre de l'augmentation du nombre d'abonnés dans les NRA d'Artigues Hertzienne, Le Taillan, Ambès, Carbon Blanc, Bruges, Artigues, Parempuyre et St Médard en Jalle, Inolia a ajouté des cartes dans les DSLAM présents dans ces 8 NRA.

## Le réseau INOLIA au 31 Décembre 2013

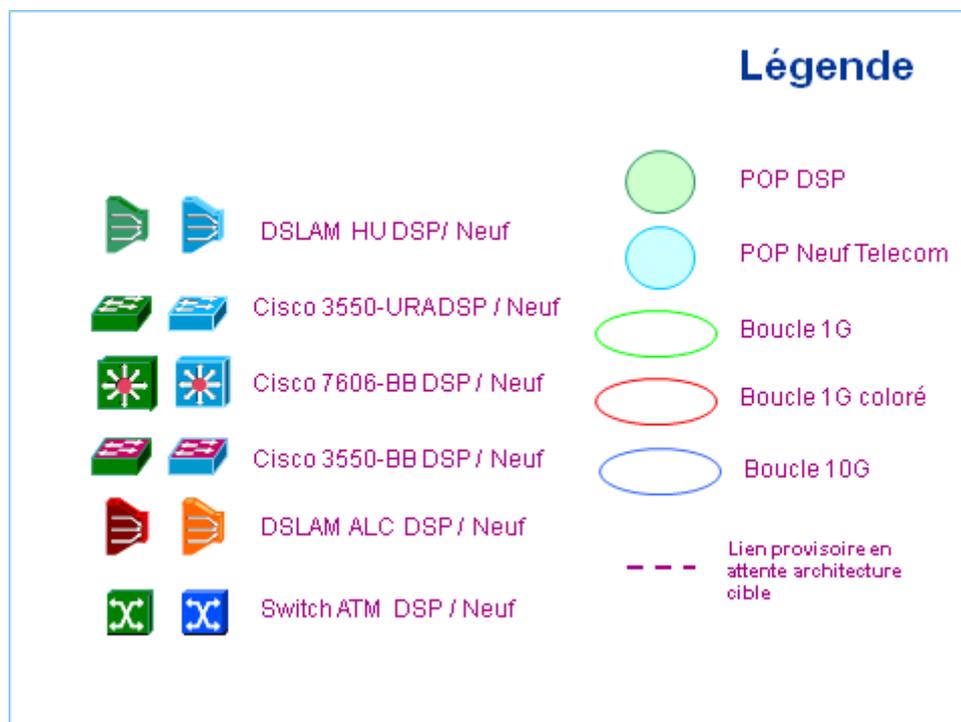


### L'architecture active :

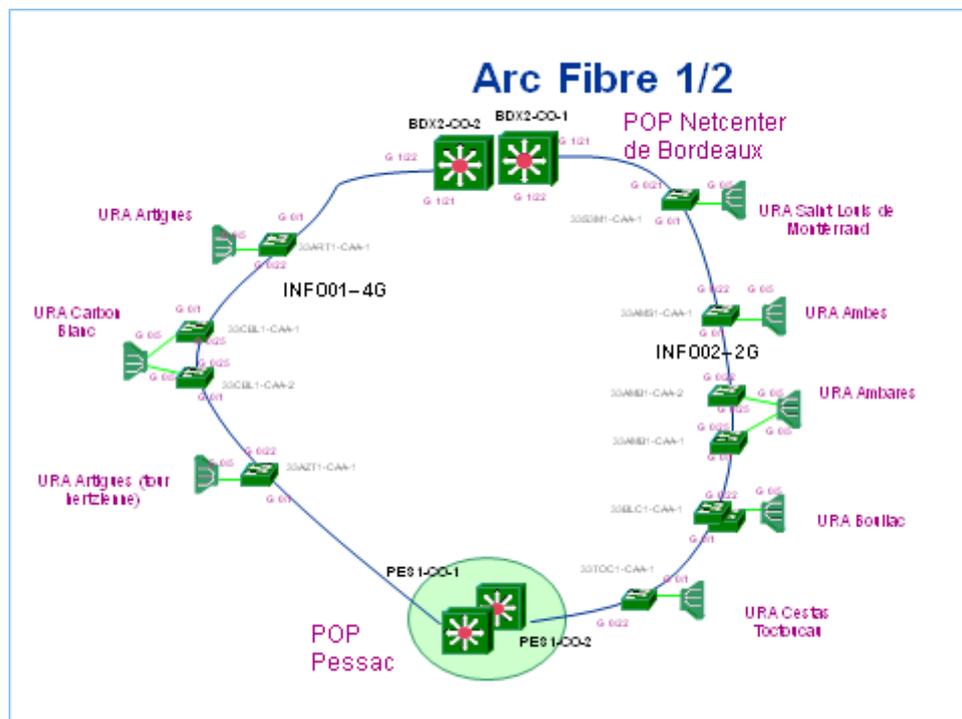
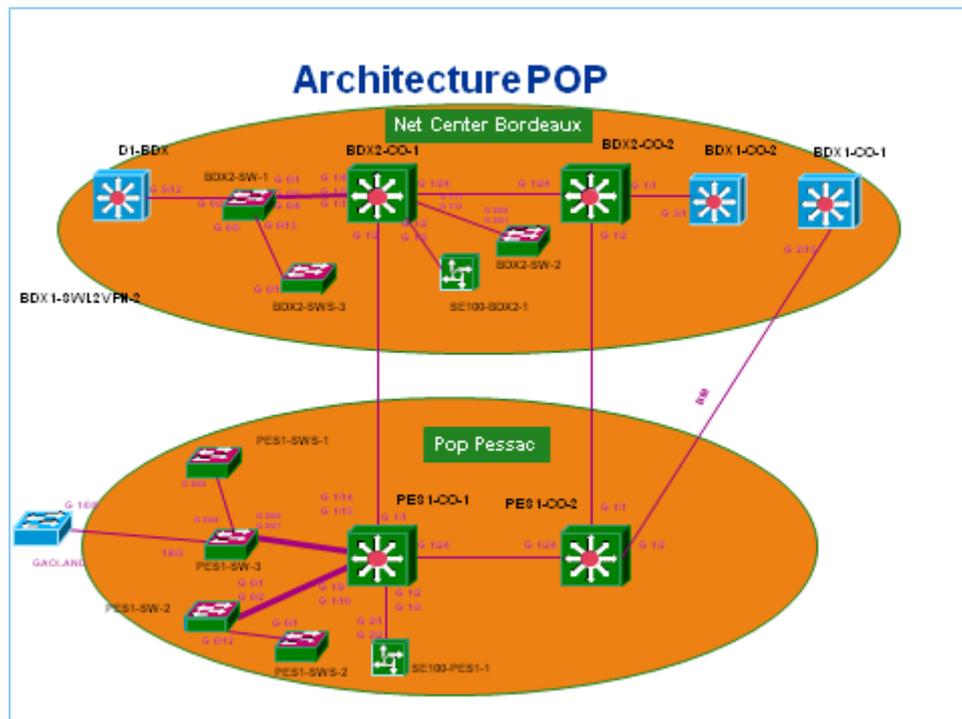
Le réseau est divisé en 5 boucles raccordées sur les deux POP présents, 4 étant dédiées au rapatriement du trafic des NRA, la dernière assurant la collecte backbone.

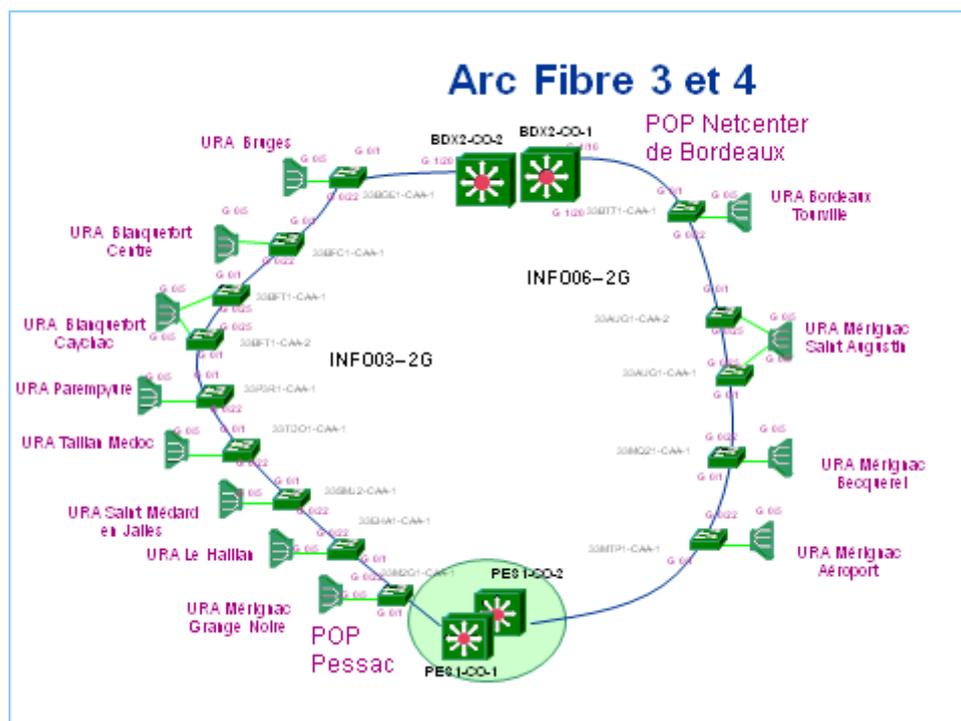
Dans les POP, sont installés des équipements de collecte des liens activés sur Fibre optique de type LAN to LAN.

A partir des POP, les opérateurs présents sur le réseau peuvent s'ils le désirent accéder à de la bande passante Internet (Peering)



Les schémas ci-après décrivent l'architecture :





### III.4. Evènements prévus pour l'année à venir

Au cours de l'année 2014, INOLIA va continuer le déploiement de l'infrastructure passive par le raccordement de plus d'une centaine de nouveaux clients ainsi que le déploiement du réseau dans de nouvelles ZAC.

Raccordement de 4 nouveaux NRA avec la création d'un local partagé avec Orange (NRA classe IV).

Ouverture technique et commerciale des NRA MED situés sur les communes de St Aubin du Médoc, Le Taillan Médoc et Ambarès.

### III.5. Etat de disponibilité de la capacité de l'infrastructure mois par mois

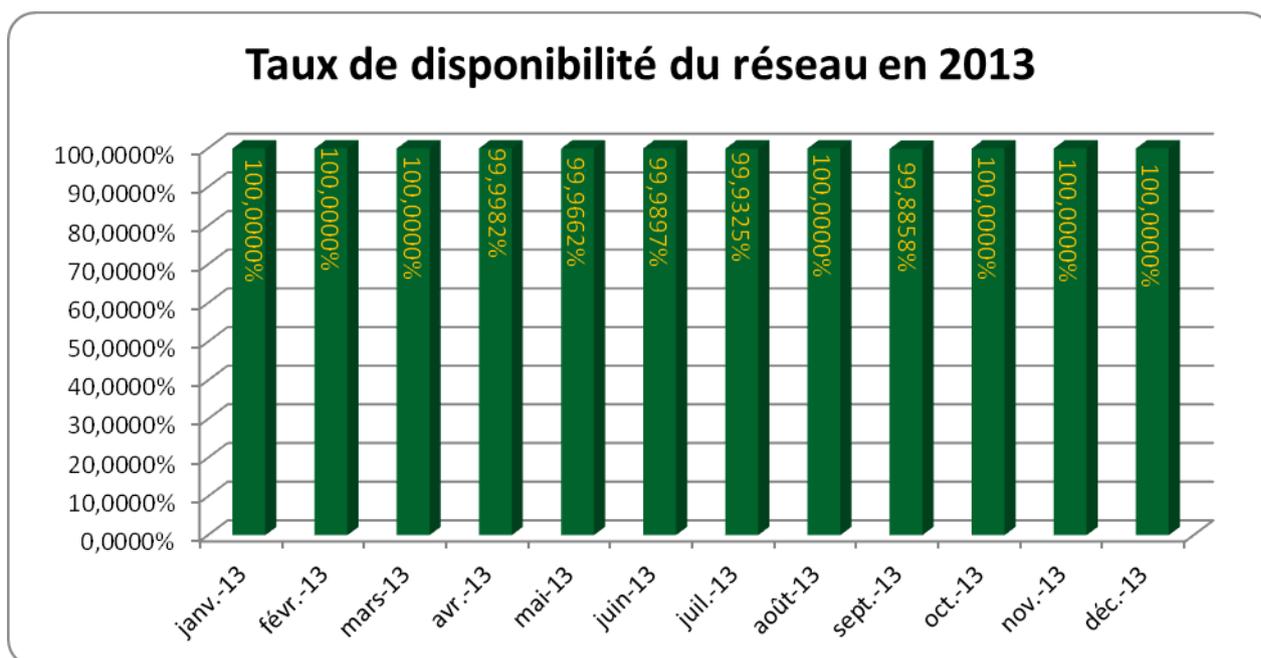
Le tableau ci-après indique la charge des liens sur le réseau INOLIA :

Routeur A	Routeur B	Débit gbps	janv-13	févr-13	mars-13	avr-13	mai-13	juin-13	Juil/Aout 13	sept-13	oct-13	nov-13	déc-13
bdx2-co-2	bdx1-co-4	10	5,49	5,62	5,26	5,17	4,84	5,86	4,76	6,07	6,03	6,17	6,37
pes1-co-2	bdx1-co-3	10	22,88	24,49	23,83	25,72	23,74	23,52	23,90	26,99	29,24	32,91	28,82
bdx2-co-2	pes1-co-2	10	7,92	6,17	10,73	9,50	8,85	8,77	8,65	9,80	10,87	15,00	10,63
bdx2-co-1	bdx2-co-2	10	11,02	12,88	11,89	11,53	10,56	10,55	11,38	13,99	13,90	15,24	14,93
pes1-co-2	pes1-co-1	10	13,92	15,50	15,13	13,93	13,32	13,30	14,62	18,30	16,46	19,38	17,32
pes1-co-1	bdx2-co-1	10	6,99	8,36	7,46	7,69	7,36	7,26	7,77	8,82	10,33	12,37	9,72

## Taux de charge des boucles

Boucle	Trafic Max (Peak Time) Mbps	Debit Boucle Mbps	Extrémité A					Extrémité B				
			Charge	Trafic	Debit Max (Mbps)	Débit MultiCAST Mbps	NE	Charge	Trafic	Debit Max (Mbps)	Débit MultiCAST Mbps	NE
INFO03	1571,87	2000	51,18%	1023,69	2000	350,646	33bge1-caa-1	30,00%	599,957	2000	391,412	33m2g1-caa-1
INFO02	1409,39	2000	45,77%	915,339	2000	415,386	33s3m1-caa-1	25,91%	518,259	2000	314,247	33toc1-caa-1
INFO01	1298,66	2000	32,42%	648,49	2000	425,147	33atz1-caa-1	33,73%	674,562	2000	276,955	33bb52-caa-1
INFO06	640,468	4000	15,63%	625,302	4000	334,341	33bt71-caa-1	0,89%	35,6171	4000	8,60262	33mpt1-caa-1

Le taux de disponibilité du réseau au cours de l'année 2013 est de 99.981%.



### III.6. Evolution générale de l'état des matériels et équipements exploités

Au cours de l'année 2013 une vigilance particulière a été exercée sur tous les NRA. C'est pourquoi, INOLIA a dé-saturé les 8 NRA.

Répartiteur	Nombre chassis	Nombre cartes	Capacité	capacité cable de renvoi
ARTIGUES HERTZIENNE	2	19	1008	1344
BORDEAUX TOURVILLE	1	3	144	448
LE HAILLAN	1	9	432	512
MERIGNAC BECQUEREL	1	4	192	256
LE TAILLAN MEDOC	1	9	432	448
MERIGNAC SAINT AUGUSTIN	2	27	1296	1792
AMBES	1	14	672	848
BOULIAC	1	14	672	768
CARBON BLANC	2	24	1152	1344
BRUGES	1	4	192	224
CESTAS TOCTOUCAU	1	11	528	672
BORDEAUX BESSE	1	1	48	128
ARTIGUES	2	23	1104	1344
MERIGNAC AEROPORT	1	2	96	224
SAINT LOUIS DE MONTFERRAND	1	8	384	448
BLANQUEFORT CENTRE	1	14	672	768
PAREMPUYRE	2	12	576	704
SAINT MEDARD EN JALLES	3	42	2016	2304
AMBARES	3	41	1968	2304
MERIGNAC GRANGE NOIRE	1	6	288	448
BLANQUEFORT CAYCHAC	3	27	1296	1920
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>314</b>	<b>15168</b>	<b>19248</b>

Sur l'année 2014, Inolia prévoit d'ajouter des cartes sur les NRA de St Louis de Montferrand, Ambarès, Le Taillan Médoc, St Médard en Jalles, Bruges et Carbon Blanc, et des câbles de renvoi, dans les NRA de Ambarès, Ambès, Artigues et Artigues Hertzienne, Parempuyre et St Médard en Jalles.

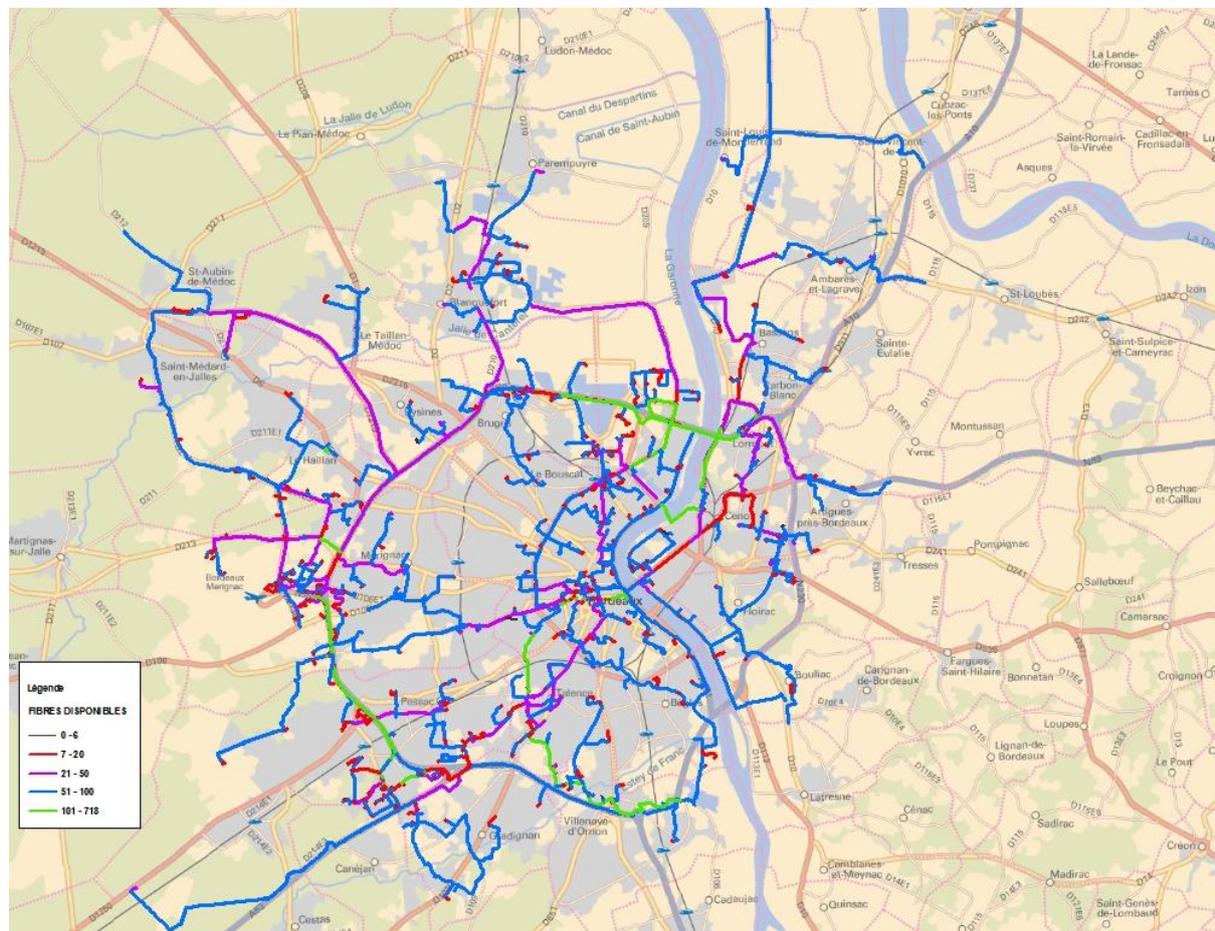
Inolia a continué de faire évoluer ses points de collecte par l'adjonction d'équipements de capacités supérieurs et de technologies nouvelles. A ce titre, trois switches ont été remplacés sur les POP portant la capacité total de collecte à 384 clients.

Point de collecte	Equipements	Saturation /équipement	Saturation du POP
POP BORDEAUX	BDX2-SW- 1	88%	71%
	BDX2-SW-2	10%	
	BDX2-SWS-3	89%	
POP PESSAC	PES1-SW-2	92%	68%
	PES1-SW-3	96%	
	PES1-SWS-1	27%	
	PES1-SWS-2	67%	

Au cours de l'année 2013, les artères présentes sur la rocade de Bordeaux ont été désaturées au regard de la forte consommation de fibre dans les zones d'activités de Pessac et Mérignac. Inolia a déployé sur ces tronçons des câbles de capacité 288 FO qui permettent le raccordement de clients en service Lan to Lan.

Carte de la saturation des câbles à fin 2013 :

Inolia a désaturé la rocade Ouest de bordeaux.  
Nous pouvons constater sur cette carte qu'aucun câble n'est saturé.



- Evènements prévus sur 2014 : Sécurisation et Désaturation du réseau

Une désaturation de la boucle sur la rocade au niveau de Gradignan ainsi qu'au niveau du tramway avenue Thiers sera réalisée avec une extension du câble de 144 à 288 FO.

Concernant la partie active, une surveillance de la capacité des câbles a été mise en place en 2013 dans l'optique d'avoir toujours à minima 70% de capacité disponible de nos fibres.

### **III.7. Inventaire des biens de reprise et des biens de retour**

L'avenant n°7 indique que l'intégralité des biens de la DSP sont désormais considérés comme des biens de retour, toutefois ceux qui seront construits au cours des 5 dernières années feront l'objet d'une VNC.

Tableau de valorisation des biens de retour passif hors hébergement.

TTS	Nom du tronçon	linéaire
2BOT01	BOULEVARD MONTESQUIEU - RUE DU MARECHAL LECLERC	234,71
2BOT02	RUE GABRIEL PERY - LE BOUSCAT	345,85
2BOT03	CHEMIN DE LA HUTTE - BRUGES	196,64
2BOT05	RUE MARX DORMOY - LE BOUSCAT	290,22
2BOT07	RUE MAL DE LATTRE DE TASSIGNY - BLANQUEFORT	186,73
2BOT08	AVENUE DU BOURGAILH - PESSAC	1336,84
2BOT09	P.A.E DE CERILLAN - SAINT MEDARD EN JALLES	1468,00
2BOT11	RUE LAROCHEFOUCAUD - BASSENS	713,97
2BOT12	RUE FERBOS - BORDEAUX	800,79
2BOT13	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE - AMBES	205,26
2BOT14	AVENUE DE THOUARS - TALENCE	1244,06
2BOT15	AVENUE DE LA PRAIRIE - ARTIGUES PRES BORDEAUX	330,00
2BOT16	PARC D'ACTIVITE DE BOCEAN - AMBARES ET LAGRAVE	442,18
2BOT17	RUE DE GUYENNE - BLANQUEFORT	358,23
2BOT18	RUE DES DOUVES - BORDEAUX	391,64
2BOT19	ZAC MOULINEAU - EYSINES	1018,67
2BOT20	RUE DES PRIMEVERES - LORMONT	391,22
2BOT21	AVENUE DE SERMIROT - FLOIRAC	283,55
2BOT22	AVENUE DES MARRONNIERS - MERIGNAC	968,55
2BOT23	AVENUE GAUTHIER LAGARDERE - LE BOUSCAT	645,11
2BOT24	PAE MONTESQUIEU - MERIGNAC	384,02
2BOT25	AVENUE CHATEAU PICHON - PAREMPUYRE	446,92
2BOT26	AVENUE DU MARECHAL LECLERC - TALENCE	67,91
2BOT27	RUE DE SUZON - TALENCE	111,09
2BOT28	AVENUE DE BELFORT - AVE DES EYQUEMS - MERIGNAC	1612,91
2BOT29	AVENUE JEANNE D'ARC - BEGLES	122,61
2BOT31	RUE YVONNE ET ROBERT NOUTARY	295,44
2BOT32	RUE DES ETUVES - BORDEAUX	592,19
2BOT35	AVENUE DU CANADA - PESSAC	613,42
2BOT36	RUE TRAVERSANNE - BORDEAUX	176,22
2BOT37	RUE DES CHENES - FLOIRAC	192,65
2BOT38	RUE JULES GUESDE - CENON	350,12
2BOT39	CARREFOUR BONARDEL - POINCARE - VILLENAVE D'ORNON	219,48
2BOT40	RUE DE CAUDERAN - LE BOUSCAT	371,69
2BOT41	RUE CRUCHINET - BORDEAUX	171,67
2BOT42	RUE DE LA CAPE - BORDEAUX	344,28
2BOT43	AVE DOCTEUR NANCEL PENARD - PESSAC	640,18
2BOT44	RUE SAINT REMI - BORDEAUX	78,89
2BOT45	RUE DU PROFESSEUR ARNOZAN - LE BOUSCAT	215,59
2BOT46	RUE FERBEYRE - BORDEAUX	295,06
2BOT47	VOIE NOUVELLE ENSAM - TALENCE	417,42
2BOT48	PISTE CYCLABLE - PESSAC	1367,32
2BOT49	RUE RENE BALLOUX	334,76
2BOT50	ROUTE DU MEDOC	1001,96
2BOT51	AVENUE DE PAGNOT - ST MEDARD EN JALLES	227,95
2BOT52	RUE DU JONC - BORDEAUX	123,00
2B1T01	Boucle BRC - CUB	52435,99
2B1T02	Penetrante SUD	12556,24
2B1T03	PENETRANTE NORD	12003,08

TTS	Nom du tronçon	linéaire
2B2T01	TRAM LIGNE A	24297,74
2B2T02	TRAM LIGNE B	17871,53
2B2T03	TRAM LIGNE C	11373,27
2B3T01	Chambre rue de Bordeaux - URAD Parempuyre	472,71
2B3T02	URAD BLANQUEFORT - BLANQUEFORT	4241,15
2B3T03	Rond Point Jean Duvert - DRAF / Lycée Agricole	437,74
2B3T04	MAIRIE DE BLANQUEFORT	579,69
2B3T05	ZI BLANQUEFORT - LYCEE PROFESSIONNEL	1224,84
2B3T06	Jalle Noire - Zone Fret Bruges	1988,76
2B3T07	CHAMBRE RUE GUYNEMER - SITE CASTEL VINS	1246,06
2B3T08	BRC SARREAU - MAIRIE PAREMPUYRE	10643,23
2B3T09	Boucle Net Center - Bordeaux Lac	5719,89
2B3T10	D 113 - MAIRIE D'AMBES	1212,18
2B3T11	D113 - ROUTE FORT LAJARD	2281,46
2B3T12	URA Avenue Labarde - C.U.B	23,28
2B3T13	D113 - MAIRIE DE SAINT LOUIS MONTFERRAND	2927,93
2B3T14	CHAMBRE D113 - MAIRIE SAINT VINCENT DE PAUL	4551,53
2B3T15	D 113 - MAIRIE AMBARES	3948,26
2B3T16	MAIRIE AMBARES- 1 CIRCONSCRIPTION	2335,74
2B3T17	MAIRIE DE BASSENS	2361,02
2B3T18	MAIRIE DE BASSENS - MAIRE DE CARBON BLANC	1296,42
2B3T19	Mairie de Carbon Blanc - URAD FT	334,03
2B3T20	AVENUE FRANKLIN BASSENS - BEC D'AMBES	22863,19
2B3T21	ZONE MILLAC - CIMETIERE RIVE DROITE	1032,78
2B3T22	RACCORDEMENT CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL AMBARES	262,98
2B3T23	ZONE DU MILLAC - MAIRIE ARTIGUES	1357,50
2B3T24	JEAN ZAY - URAD ARTIGUES	966,18
2B3T25	RACCO CRNA-CESNAC	405,59
2B3T26	LORMONT CMLS	170,41
2B3T27	INTERCONNEXION GIRONDE HAUT DEBIT - GRADIGNAN	426,57
2B3T28	INTERCONNEXION GIRONDE NUMERIQUE - BOULIAC	322,55
2B3T29	RACCORDEMENT SPIE - TALENCE	22,62
2B3T30	Tram Av Carnot - Polyclinique Cenon	617,21
2B3T31	INTERCONNEXION GIRONDE HAUT DEBIT - ST VINCENT DE PAUL	1030,09
2B3T32	PLACE STALINGRAD - LOTISSEMENT VIMENEY	4198,83
2B3T33	ZA DE PINEL - MAIRIE DE BOULIAC	3137,31
2B3T34	FLOIRAC OBSERVATOIRE	367,09
2B3T35	RACCORDS TRAMWAY - LES MONDAULTS	4635,06
2B3T36	RACCORDEMENT CTM - VILLENAVE D'ORNON	3238,86
2B3T37	ADDUCTION MEDECINS SANS FRONTIERE	289,95
2B3T38	RACCORDEMENT EDF - AMBES	322,14
2B3T39	SITE MEGEVIE - URAD GRADIGNAN	3190,37
2B3T40	URAD GRADIGNAN - ARRCO - MAIRIE DE GRADIGNAN	4501,92
2B3T41	TPC ROCADE - UCSA	370,87
2B3T42	Chambre BRC Newton - Canteranne	1377,13
2B3T43	RACCORDEMENT LEROY MERLIN - FLOIRAC	504,57
2B3T44	SITE BRC CLAVE - 4 CIRCONSCRIPTION PESSAC	1331,39
2B3T45	ZA Haut Leveque - CHR Haut Leveque	3336,95
2B3T46	ZA BECQUEREL - MERIGNAC	771,23

TTS	Nom du tronçon	linéaire
2B3T47	AVENUE HENRY LE CHATELIER - MERIGNAC	824,58
2B3T48	ZAC JEAN ZAY	926,69
2B3T49	URA PESSAC ALOUETTE	974,84
2B3T50	ALLEE DES GRILLONS - PESSAC	1378,87
2B3T51	PARVIS DE L'HOTEL DE VILLE - LORMONT	642,93
2B3T52	ZAC DES QUAIS - FLOIRAC	3361,45
2B3T53	MAGRET - CASSIN	2005,87
2B3T54	SITE PAS DE LA COTE - POP INTERROUTE	827,75
2B3T55	ROND POINT MARCEL DASSAULT - IMA	3087,42
2B3T57	RACCORDEMENT MARIE BRIZARD	20,51
2B3T58	ZONE D'ACTIVITES DE MERIGNAC	7557,94
2B3T59	ZONE INDUSTRIELLE DE LISSANDRE	54,73
2B3T60	BRC Gradignan - URAD Toctoucau	12948,45
2B3T61	AVENUE DE LA LIBERATION - URA LORMONT	523,54
2B3T62	LYCEE LES IRIS	298,07
2B3T63	MAIRIE DE CENON	151,87
2B3T64	RACCORDEMENT ALEMA AUTOMATION	25,88
2B3T65	RACCORDEMENT COVERIS	34,07
2B3T66	RACCORDEMENT CORTIX	32,94
2B3T67	RACCORDEMENT GROUPE ONE POINT	17,57
2B3T68	URA SAINT MEDARD - COEUR DE JALLES	975,04
2B3T69	1 ERE CIRCONSCRIPTION - ZI SAINT LOUBES	3008,50
2B3T70	AVENUE DU 11 NOVEMBRE - RD POINT DU PORT DU ROY	7637,58
2B3T71	MAIRIE BLANQUEFORT - URA BLANQUEFORT	755,66
2B3T72	RACCORDEMENT OCIAINE BASSENS	1380,00
2B3T73	4 CIRCONSCRIPTION - PESSAC BERSOL - NEWTON	1583,96
2B3T74	RESIDENCE LE GRAND CAILLOU	349,48
2B3T75	KPMG	661,28
2B3T76	VOIE ROMAINE PESSAC	802,63
2B3T77	PARC PALMER	148,39
2B3T78	CLINIQUE DES 4 PAVILLONS	172,04
2B3T79	RACCORDEMENT ARRCO	3115,49
2B3T80	RACCORDEMENT JAMMES	229,51
2B3T82	MERIGNAC NRHD AEROPORT KENNEDY	538,56
2B3T83	MERIGNAC NRAHD GRANGE NOIRE	206,17
2B3T84	BECQUEREL	93,10
2B3T85	Avenue J AURIOL - Site de chambres de NADAR	717,75
2B3T86	RACCORDEMENT SNPE-CAEPE	5388,43
2B3T87	SITE CROIX ROUGE - URAD ARTIGUES	4835,74
2B3T88	BERLINCAN - ST MEDARD EN JALLES	303,26
2B3T89	ZAC MERMOZ	2631,35
2B3T90	Chambre Av Marcel Dassault - Avenue Magudas	1526,73
2B3T91	CAA Eysines - Cezane	969,25
2B3T92	CAA Eysine - Mairie Eysines	1186,91
2B3T93	BRC Sarreau - POP Inolia (RTE Eysines)	1422,77
2B3T94	HOTEL DE VILLE DE SAINT AUBIN DU MEDOC	2395,90
2B3T95	CHAMBRE INOLIA - HOTEL DE VILLE DU TAILLAN MEDOC	2830,78
2B3T96	CHAMBRE AVENUE DE MAGUDAS - BERLINCAN	3842,13
2B3T97	ZAC LA MORANDIERE - PARC AEROTECHNOLOGIQUE	4402,20

TTS	Nom du tronçon	linéaire
2B3T98	RACCORDEMENT CETE	4151,64
2B3T99	URA Saint Medard en Jalles - Site BRC Antoune	8776,43
2B4T01	Chambre BRC - POP MCI	875,37
2B4T02	MAIRIE BRUGES - MAIRIE LE BOUSCAT	5164,99
2B4T03	Raccordement CitÚ Administrative	221,12
2B4T04	Zone Artisanal FIEUSAL	1125,03
2B4T05	RACCORDEMENT AQUITEM	908,28
2B4T06	POLYCLINIQUE DES CEDRES - MERIGNAC	291,72
2B4T07	MERIGNAC CENTRE - CLINIQUE CHIRURGICALE	299,08
2B4T08	MAIRIE DE MERIGNAC	348,42
2B4T09	RACCORDEMENT LEROY MERLIN - MERIGNAC	467,91
2B4T10	Site BRC Nadar - Place Charles de Gaulle	3729,82
2B4T11	Interconnexion Numericable	56,45
2B4T12	RACCORDEMENT MACSF	80,92
2B4T13	Avenue Pasteur - Mairie Pessac	2222,38
2B4T14	AVENUE PEY BERLAND - CLINIQUE MUTUALISTE	894,83
2B4T17	Boulevard Alfred Daney - Signalisation CUB	658,01
2B4T18	Chambre Bechade - Chambre Pellegrin	404,26
2B4T19	RACCORDEMENT IMMOCHAN	111,95
2B4T20	MAIRIE MERIGNAC - LE FRANCE	314,13
2B4T21	RACCORDEMENT MEDIBIO	1363,65
2B4T22	Bld President WILSON - SAIO	217,90
2B4T23	Bld President Wilson - CAA Cauderan	1139,45
2B4T25	CLINIQUE SAINT AUGUSTIN - RUE VERTE - MERIGNAC	2201,87
2B4T29	CHAVAILLES RACCORD TRAM	4589,80
2B4T30	RACCORDEMENT NODEB - G2R330146	29,84
2B4T36	CHAMBRE TRAM - CENTRE CONDORCET	85,78
2B4T37	UNITEC / ROCADE PESSAC	861,57
2B4T38	COUR DE LA LIBERATION - ECOLE DE MANAGEMENT	2161,85
2B4T39	SITE BRC CASSIN ALLEE JAMES WATT - MERIGNAC	2585,26
2B4T40	PARC CHEMIN LONG MERIGNAC	2734,37
2B4T41	Place Latule - BRC Sortie 4b	2064,39
2B4T43	URA BORDEAUX NORD - TERMINUS TRAMWAY	610,14
2B4T44	VOIE DESSERTTE OUEST	3570,21
2B4T45	MERIGNAC IUFM	1397,68
2B4T49	PESSAC SAIGE	1437,58
2B4T50	DIRECTION GENERALE DUBERNAT	2796,45
2B4T51	PLACE CHARLES DE GAULLE EST - MERIGNAC	95,31
2B4T53	CHAMBRE TRAM - CENTRE CONDORCET	102,30
2B4T56	RACCORDEMENT MAC	128,92
2B4T58	RACCORDEMENT BE MANAGEMENT	195,15
2B4T60	OCIANE LE BOUSCAT	614,32
2B4T62	INTERCONNEXION URA PESSAC CENTRE	350,48
2B4T64	RACCORDEMENT FILHET ALLARD	188,69
2B4T65	RACCORDEMENT ERDF	7,90
2B4T66	RACCORDEMENT NODE B - G2R330111	213,34
2B4T72	RACCORDEMENT SEMCB	57,43
2B4T73	RUE DE LA BECHADE - BORDEAUX	631,70
2B4T75	PLACE CHARLES DE GAULLE OUEST - MERIGNAC	551,33

TTS	Nom du tronçon	linéaire
2B4T78	RACCORDEMENT MAIRIE LE BOUSCAT - SITE CHENERAIE	802,43
2B4T79	RUE ALFRED BERT - BRUGES	693,37
2B4T80	RUE GEORGES LAFONT - LE BOUSCAT	304,96
2B4T81	RACCORDEMENT MEDA MANUFACTURING	703,73
2B4T83	RACCORDEMENT LYCEE FERNAND DAGUIN	665,46
2B4T84	RACCORDEMENT LYCEE POLYVALENT ALFRED KASTLER	0,67
2B4T85	RACCORDEMENT LYCEE PAPE CLEMENT	804,33
2B4T86	ZAC TASTA PHASE 3 - BRUGES	1114,10
2B5T01	Boulevard Alfred Daney - Chambre 8 Circonscription	829,99
2B5T02	BLD ALFRED DANAY - CUB DEPOT LATULE	261,55
2B5T03	PLACE LATULE- A URBA- POP COGENT	1152,79
2B5T04	RUE NEW YORK - BORDEAUX	572,47
2B5T06	BOULEVARD GODARD - CLINIQUE TIVOLI	314,53
2B5T07	EDF AVENUE EMILE COUNORD - BORDEAUX	115,69
2B5T08	RACCORDEMENT AEC	215,97
2B5T09	ECOLE DES AFFAIRES - LYCEE JEAN CONDORCET	1421,29
2B5T10	BOULEVARD PRESIDENT WILSON - CAMILLE JULIAN	1093,29
2B5T11	RUE NAUJAC - LYONNAISE DES EAUX	345,42
2B5T12	RACCORDEMENT CPAM	26,95
2B5T13	RACCORDEMENT UNADEV	11,86
2B5T14	RACCORDEMENT SCI PETIT CINEMA	56,35
2B5T15	URAD CHARTRONS - BORDEAUX	143,25
2B5T16	RACCORDEMENT MAIRIE DE QUARTIER GRAND PARC	17,81
2B5T17	RACCORDEMENT CCI	345,77
2B5T18	RUE NAUJAC - MUSEUM HISTOIRE NATURELLE	884,83
2B5T19	RACCORDEMENT BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE QUARTIER	69,57
2B5T20	RACCORDEMENT BIBLIOTHEQUE GRAND PARC	43,61
2B5T21	RACCORDEMENT CRECHE GRAND PARC	21,14
2B5T22	RACCORDEMENT BOCCHIO	226,74
2B5T23	RACCORDEMENT CRDP AQUITAINE	272,29
2B5T24	COURS D'ALBRET- MUSEE DES ARTS DECORATIFS	168,78
2B5T25	ZAC COEUR DE BASTIDE - RUE ABADIE	3863,13
2B5T26	BORDEAUX CENTRE MERIADECK	3958,38
2B5T27	ILOT BONNAC NORD - BORDEAUX	1069,19
2B5T29	ZAC QUEYRIES - BORDEAUX	1885,33
2B5T30	COEUR DE BASTIDE - ZA DES QUEYRIES	991,44
2B5T31	RACCORDEMENT BOURSE DE L'IMMOBILIER	5,23
2B5T32	POLE REALITE VIRTUELLE	607,80
2B5T33	ADDUCTION RECTORAT	128,47
2B5T34	JARDIN PUBLIC - AUTOCONTACT	559,75
2B5T35	CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE	949,58
2B5T36	FOURRIERE	205,95
2B5T38	RACCORDEMENT CAPC + JARDIN PUBLIC	10,24
2B5T39	PORT AUTONOME	40,07
2B5T40	RACCORDEMENT BU PLURIDISCIPLINAIRE	62,54
2B5T41	RUE DU DOMAINE DEVIENNE - BORDEAUX	320,63
2B5T42	RUE PIERRE CHARREAU - BORDEAUX	153,67
2B5T45	HOPITAL CHARLES PERRENS - ANNEXE CATTP SHMA	620,86
2B5T46	HOPITAL CHARLES PERRENS - ANNEXE DIR SHMA	335,93

TTS	Nom du tronçon	linéaire
2B5T47	RUE DE LA ROUSSELLE - BORDEAUX	607,53
2B5T48	RACCORDEMENT PTC MARECHAL JUIN	201,52
2B5T50	RACCORDEMENT AQUITANIS ARTUS	34,35
2B5T51	RACCORDEMENT H&A LOCATION	182,56
2B5T52	RACCORDEMENT TV7	70,94
2B5T53	RACCORDEMENT LYCEE ST LOUIS	41,18
2B5T55	QUAI DU MAROC - BORDEAUX	312,06
2B6T01	BOUYGUES	7285,03
2B6T03	ZAC TARTIFUME - LOTISSEMENT ARTISANAL TARTIFUME	512,11
2B6T08	ZAC MADERE - SDIS	1912,34
2B6T09	ZAC MADERE - MAISON SANTE BAGATELLE	3093,92
2B6T14	BORDEAUX GERTRUDE - BARRIERE PESSAC	358,28
2B6T15	RACCORDEMENT INSTITUT BERGONIE	115,91
2B6T16	RUE DANDICOLLE - POLYCLINIQUE TONDU	136,43
2B6T18	CROUS - IUT RENAUDEL	510,20
2B6T19	GIP POLE UNIVERSITAIRE	728,30
2B6T21	ABC - COURS DE LA MARNE	979,50
2B6T23	RESIDENCE BUDOS	152,44
2B6T26	RUE PAUL LOUIS LANDE - DIRECTION AFFAIRES CULTURELLES	1030,77
2B6T27	THOUARS - LYCEE VICTOR LOUIS	331,93
2B6T28	Kastler - Mairie de Talence	896,86
2B6T29	Rie Pierre Noailles -TRAM	982,85
2B6T2S	ABC - COURS DE LA MARNE	5,20
2B6T31	MAIRIE DE TALENCE	244,69
2B6T33	BARRIERE DE BEGLES - BORDEAUX	1535,21
2B6T36	UNIVERSITE BORDEAUX II VICTOIRE	155,17
2B6T37	RACCORDEMENT RESTAURANT UNIVERSITAIRE CAPU	68,83
2B6T38	RACCORDEMENT INRA	182,85
2B6T39	RACCORDEMENT HOPITAL ROBERT PICQUE	578,91
2B6T40	RUE ELIE GINTRAC - BORDEAUX	154,47
2B6T42	RACCORDEMENT AQUITANIS TALENCE	16,38
2B6T43	NODE B VILLENAVE JULES VERNE	169,15
2B6T44	RACCORDEMENT BORDEAUX CITE U	303,26
2B6T45	RACCORDEMENT NODE B VILLENAVE PIQUET	329,13
2B6T46	RACCORDEMENT TALENCE CRESPIY	230,31
2B6T47	RACCORDEMENT NODE B - G2R330933	2,69
2B6T48	RACCORDEMENT AQUITANIS	7,15
2B6T49	CHEMIN DE LEYSOTTE NORD - VILLENAVE D'ORNON	31,63
2B6T50	ZAC DU QUARTIER DE LA MAIRIE - BEGLES	429,42
2B6T52	RACCORDEMENT TLR ARCHITECTURE ET ASSOCIES	667,71
2B7T01	JEAN ZAY - EDF-GDF	298,67
2B7T02	SITE PHOTONIS HOLDING	387,90
2B7T03	TRAM - MISSION DEV ECONOMIQUE	71,13
2B7T04	VDO- BOUYGUES TELECOM	229,10
2B7T05	ZAC TARTIFUME - COREP	269,83
2B7T06	SDIS BRUGES	161,70
2B7T07	ZAC COEUR DE BASTIDE - SUD OUEST	1027,50
2B7T08	TRAM LIGNE B - MEDIATHEQUE DE PESSAC	902,32
2B7T09	BOURGHAIL - URA PESSAC ALOUETTE	1658,36

TTS	Nom du tronçon	linéaire
2B7T10	POLICE MUNICIPALE - MAIRIE - EDUCATION	296,84
2B7T11	DECHETTERIE - ESPACE VERTS DE PESSAC	829,36
2B7T12	PAO SYSTEM - LE HAILLAN	424,29
2B7T13	SDIS BASSENS	379,70
2B7T14	RACCORDEMENT GESTFORM	146,81
2B7T15	TRAM LIGNE C - EDF	154,31
2B7T16	HAUT LEVEQUE - THALES	526,92
2B7T17	ZONE ARTISANALE AIRSPACE	280,73
2B7T18	VDO- SDIS PAUL SALDOU	133,36
2B7T19	RACCORDEMENT ADAPEI	302,95
2B7T20	PARC CIMETIERE - DECHETTERIE	3458,22
2B7T21	SDIS BENAUGE	42,88
2B7T22	CCAS - PESSAC	306,88
2B7T23	O.C.E.	369,87
2B7T24	RACCORDEMENT HANDICALL	497,41
2B7T25	RACCORDEMENT CNAMTS	69,79
2B7T26	RACCORDEMENT SPIE PESSAC	71,19
2B7T27	RACCORDEMENT S3G PESSAC	27,29
2B7T28	S3G PESSAC SIEGE	21,14
2B7T29	RACCORDEMENT VERCERAL	187,59
2B7T30	SDIS ORNANO	3,50
2B7T31	SIEGE DU SDIS	13,13
2B7T32	INTERCO A. DANAY - VITAL MAREILLE	95,94
2B7T33	GAZ BORDEAUX - ADDUCTION 2 PONT D'AQUITAINE	41,35
2B7T34	PELLEGRIN ADDUCTION 2	4,86
2B7T35	CHU ARNOZAN	42,61
2B7T36	CHU HAUT LEVEQUE	65,96
2B7T37	HOPITAL SAINT ANDRE ADDUCTION 2	56,82
2B7T38	HOPITAL SAINT ANDRE ADDUCTION 1	59,90
2B7T39	SDIS BORDEAUX NORD	86,45
2B7T41	SDIS BASSENS BEAUVAL	2813,57
2B7T42	ADAPEI - BRUGES	353,38
2B7T43	EUROVIA	422,98
2B7T44	S.G.A.R.	32,63
2B7T45	RACCORDEMENT TRESORERIE GENERALE	43,17
2B7T46	RACCORDEMENT ECCTA	286,79
2B7T47	PARC AUTO BEGLES	23,26
2B7T48	2EME CIRCONSCRIPTION	7,41
2B7T49	RACCORDEMENT OCIANE TALENCE	1102,05
2B7T50	RACCORDEMENT MAISON MARCADE - PESSAC	193,94
2B7T53	RACCO PESSAC RPA LES TULIPES	131,27
2B7T54	RACCORDEMENT CHEOPS ADDUCTION 1	822,89
2B7T55	RACCORDEMENT EDF LE BOUSCAT	70,77
2B7T56	RACCORDEMENT CHEOPS ADDUCTION 2	1337,91
2B7T57	TENEO VIEILLE TOUR	57,80
2B7T58	RACCORDEMENT AXIUS	91,56
2B7T59	RACCORDEMENT OCIANE PORTES DIJEAUX	136,34
2B7T60	RACCORDEMENT ORSUD	66,92
2B7T61	RACCORDEMENT OCIANE COURS PORTAL	121,78

TTS	Nom du tronçon	linéaire
2B7T62	ZA LA MOULINATTE - SOPCZ	372,99
2B7T63	RACCO MAIRIE MERIGNAC	134,58
2B7T64	RACCORDEMENT OCIANE BASTIDE	20,90
2B7T65	TENEO 7 EME ART	56,34
2B7T66	RACCORDEMENT PORT AUTONOME CAPITAINERIE	15,78
2B7T67	RACCORDEMENT POLICE MUNICIPALE - CENON	555,44
2B7T69	RACCORDEMENT LEROY MERLIN BORDEAUX LAC	250,90
2B7T70	RACCORDEMET OCIANE GRADIGNAN	417,18
2B7T71	NETCENTER - HANDICALL	1509,04
2B7T73	RACCORDEMENT EDF EYSINES	536,18
2B7T80	GIRONDE HAUT DEBIT - INTERCO BLANQUEFORT	1743,44
2B7T82	RACCORDEMENT CUB LE HAILLAN	26,35
2B7T83	RACCORDEMENT EUROVIA	17,63
2B7T84	RACCORDEMENT NODE B - G2R331501	140,78
2B7T85	RACCORDEMENT NODE B - G2R330831	66,78
2B7T86	RACCORDEMENT AQUITANIS THIBAUD	124,85
2B7T87	RACCORDEMENT CCIB - CENTRE DE FORMATION	205,85
2B7T88	RACCORDEMENT SELARL IMAGERIE MEDICALE NEGREVERGNE	982,87
2B7T89	RACCORDEMENT MICHELIN - SIMOREP ET CIE - BASSENS	536,18
2B7T90	RACCORDEMENT ECF	110,43
2B7T98	HOTEL PREFECTORAL	184,52
2B7T99	CITE PHOTONIQUE - PESSAC	571,88
2B8T01	RUE D OLIVE - PAREMPUYRE	627,03
2B8T02	RUE SAINT FRANCOIS XAVIER - GRADIGNAN	516,63
2B8T03	CHEMIN DES PLATEAUX - FLOIRAC	289,89
2B8T05	RUE RENE GOBLET - TALENCE	577,67
2B8T07	CARREFOUR ANATOLE FRANCE - CENON	160,32
2B8T08	RUE EMILE ZOLA - CENON	189,22
2B8T09	RUE DE SOLESSE - BLANQUEFORT	425,64
2B8T10	RUE GASTON SCHNEGG - BORDEAUX	134,36
2B8T11	RUE CAMILLE MONTOYA - PAREMPUYRE	449,19
2B8T14	AVENUE DE L'HIPPODROME - EYSINES	1196,82
2B8T15	CHATEAU DU PRINCE NOIR - LORMONT	335,69
2B8T16	RUE YVES GLOTIN - BORDEAUX	720,92
2B8T17	CLINIQUE SAINT AUGUSTIN - RUE VERTE - MERIGNAC	7,61
2B8T18	RUE DU REPOS - BLANQUEFORT	234,53
2B8T19	RUE DU MOULINEAU - EYSINES	147,45
2B8T20	RUE PAUL CAMELLE - BORDEAUX	225,71
2B8T21	M.S.F. AVENUE DE L'ARGONNE - MERIGNAC	241,63
2B8T24	AVENUE LOUIS BARTHOU - BORDEAUX	526,58
2B8T25	CHEMIN DE MALUS - BOULIAC	213,20
2B8T26	ACTIPOLIS/GRADIGNAN	457,93
2B8T27	AVENUE DU STADE - LE TAILLAN	189,84
2B8T28	RUE DE LOS HEROS - LE HAILLAN	149,91
2B8T29	EGLISE ROMANE - ARTIGUES PRES BORDEAUX	1752,71
2B8T30	RUE GALUS - MERIGNAC	350,89
2B8T31	RUE DU JARTEAU - BRUGES	151,11
2B8T33	PONT DU GUIT - BORDEAUX	137,26
2B8T34	AVENUE NANCEL PENARD - PESSAC	256,99

TTS	Nom du tronçon	linéaire
2B8T35	RUE MARCEL PALACIN - AMBARES ET LAGRAVE	527,49
2B8T36	RUE ALEXIS LABRO - BEGLES	500,39
2B8T37	LOTISSEMENT LE HAMEAU DU PETIT BOIS	906,56
2B8T38	RUE DE LESCOAN - CENON	373,69
2B8T39	PARC DES EXPOSITIONS - BRUGES	928,30
2B8T40	ROND POINT DE FEYDIT - SAINT MEDARD EN JALLES	249,22
2B8T41	AVENUE DE VERDUN LADOUMEGE - BRUGES	874,26
2B8T42	SAINT EXUPERY MERIGNAC	147,37
2B8T43	AVENUE PIERRE WIEHN - PESSAC	1069,60
2B8T44	PESSAC BELLEGRAVE	137,57
2B8T45	RUE DURCY - BEGLES	451,24
2B8T46	RUE POMEAU DELILLE - BLANQUEFORT	771,46
2B8T47	CHEMIN DE LARTIGUE - BRUGES	530,42
2B8T48	AVENUE DU 8 MAI 1945 - BLANQUEFORT	652,15
2B8T49	RUE DES TERRES DE BORDES - BORDEAUX	1016,95
2B8T50	ROUTE DE LATRESNE - BOULIAC	224,21
2B8T51	RUE DE LA COLONNE - BRUGES	99,77
2B8T53	RUE NAUDET - GRADIGNAN	845,70
2B8T54	RUE BLANQUI - LE BOUSCAT	469,67
2B8T56	RUE ETIENNE MARCEL - PESSAC	274,81
2B8T57	ROUTE DE PICOT - SAINT AUBIN DU MEDOC	2551,49
2B8T58	RUE TEULERE - BORDEAUX	240,33
2B8T59	PLACE DELERME - BORDEAUX	160,83
2B8T60	CHEMIN DE COUHINS - VILLENAVE D'ORNON	1069,43
2B8T61	AVENUE DU GENERAL LECLERC - PESSAC	3659,82
2B8T62	AVENUE MADRAN - PESSAC	342,52
2B8T63	COURS DE LA MARNE- BORDEAUX	140,12
2B8T64	RUE CHEVALIER DE LA BARRE - BEGLES	240,91
2B8T65	RUE GEORGES CLEMENCEAU - LE HAILLAN	325,30
2B8T66	RUE DES MARGUERITES - LORMONT	253,07
2B8T67	AVENUE DE PARIS - LORMONT	655,44
2B8T68	RUE CHARLES DOMERCQ - BORDEAUX	452,75
2B8T69	RUE EDMOND FAULAT - AMBARES	507,64
2B8T71	AVENUE VOLTAIRE - SAINT MEDARD EN JALLES	416,53
2B8T72	RUE DES AYRES - BORDEAUX	73,11
2B8T73	RUE NICOLAS BEAUJON - LORMONT	207,58
2B8T74	RUE COLBERT - LE HAILLAN	199,03
2B8T75	RUE CONDORCET - LORMONT	140,58
2B8T78	RUE GEORGES BOUBES - BORDEAUX	149,44
2B8T79	PLACE DE LA LIBERTE - BEGLES	75,17
2B8T81	RUE FERDINAND BUISSON - LE BOUSCAT	70,98
2B8T82	AVENUE DE LA BELLE ETOILE - BOULIAC	718,96
2B8T84	AVE DU GAL DE GAULLE-RTE DE PAUILLAC - BLANQUEFORT - EYSINES	2028,32
2B8T86	RUE ACACIAS - BRUGES	147,84
2B8T88	ROUTE DE LEOGNAN - VILLENAVE D'ORNON	1516,56
2B8T89	CROIX DE MONJOURS	340,28
2B8T90	RUE FILLON - PAREMPUYRE	524,37
2B8T91	CANTERANNE TUILERANNE - PESSAC	543,28
2B8T92	RUE PAUL BERT - TALENCE	211,66

TTS	Nom du tronçon	linéaire
2B8T93	PAE MONTESQUIEU - GARE	30,77
2B8T94	RUE CALIXTE CAMELLE	962,96
2B8T95	RUE DES QUATRE CASTERA	185,23
2B8T96	RUE AMPERE - AMBES	367,15
2B8T97	RUE MATHILDE - LE BOUSCAT	395,97
2B8T99	RUE DE LA POUDRIERE - PESSAC	643,80
2B9T02	F.T.T.H HAUSSMAN - BORDEAUX	2177,31
2B9T03	RACCORDEMENT ECOLE SOUSA MENDES	73,62
2B9T04	RACCORDEMENT CRECHE LES JARDINS D'HAUSSMANN	27,88
2B9T07	RACCORDEMENT FORESA	112,24
2B9T09	RACCORDEMENT CIETECH	50,00
2B9T11	RUE DES CAVAILLES - LORMONT	392,64
2B9T14	RACCORDEMENT GPDIS AQUITAINE	989,21
2B9T15	RACCORDEMENT BALLANDE ET MENERET	437,74
2B9T16	RACCORDEMENT E-DEVICE	120,38
2B9T17	VOIE NOUVELLE PARC VERT CASTEL - MERIGNAC	942,73
2B9T18	PARC INNOLIN - MERIGNAC	946,44
2B9T21	ZONE D'ACTIVITES DE MERIGNAC	5,76
2B9T22	RACCORDEMENT TEXAA	15,29
2B9T23	RACCORDEMENT CUB LORMONT	188,24
2B9T26	RACCORDEMENT AQUITANIS	264,03
2B9T27	MAISON SICHEL	4,64
2B9T28	RACCORDEMENT NODE B - G2R330276	18,44
2B9T29	RACCORDEMENT LYCEE DE BEGLES	1294,30
2B9T30	RACCORDEMENT MERIGNAC ROCQUEVIELLE	108,43
2B9T32	RACCORDEMENT CHATEAU D'EAU	101,71
2B9T33	RACCORDEMENT INTERROUTE	609,95
2B9T34	RACCORDEMENT ITEC GROUP	10,59
2B9T35	RACCORDEMENT NODE B - G2R330260	62,96
2B9T36	RACCORDEMENT NODE B - G2R330195	18,98
2B9T38	RACCORDEMENT VINCI IMMOBILIER	173,38
2B9T40	RACCORDEMENT CENON VIRAVENT	806,69
2B9T42	RACCORDEMENT CLIENT RIVES D'ARCIN 3	34,86
2B9T44	NODE B - BORDEAUX SOUYS	474,07
2B9T45	NP6 - KEEP CONTROL	167,93
2B9T47	RACCORDEMENT BOESNER	38,51
2B9T48	RACCORDEMENT UNITHER	4,65
2B9T49	RACCORDEMENT LYCEE SUD MEDOC - LE TAILLAN MEDOC	57,72
2B9T50	RACCORDEMENT LOGEVIE	91,56
2B9T51	RACCORDEMENT NODE B G2R331021	18,08
2B9T52	RACCORDEMENT BOUEIX LOGISTIQUE	395,18
2B9T53	RACCORDEMENT MERIGNAC PEYCHOTTE	190,57
2B9T54	ZAC DU QUAI CHAIGNEAU BICHON - LORMONT	1090,97
2B9T55	RUE LOUIS MASSINA - AMBARES ET LAGRAVE	391,89
2B9T57	RACCORDEMENT CLAIRSIENNE	56,77
2B9T58	RACCORDEMENT BMA	11,35
2B9T59	RACCORDEMENT GPV LORMONT	130,82
2B9T60	RACCORDEMENT ECG LORMONT	255,56
2B9T61	RACCORDEMENT AGEFOS	544,68

TTS	Nom du tronçon	linéaire
2B9T63	RACCORDEMENT LE FESTIN	156,12
2B9T65	RACCORDEMENT SOBOPLAC	19,57
2B9T66	RACCORDEMENT UGECAM	1234,92
2B9T68	RACCORDEMENT ABAC SELARL	1564,49
2B9T69	RUE DU 8 MAI 1945 - CENON	1492,48
2B9T70	RUE JEAN DUVERT - BLANQUEFORT	1299,71
2B9T72	AVENUE DE LA CHATAIGNERAIE - PESSAC	783,29
2B9T73	ZAC RAVEZIES - BORDEAUX	1009,94
2B9T74	RACCORDEMENT DPA DE AMBES	94,54
2B9T77	RACCORDEMENT NRA LE HAILLAN	89,21
2B9T79	RD 1215 - ROUTE DE LACANAU - ST MEDARD EN JALLES	4836,08
2B9T80	RACCORDEMENT TECHNOWEST - BLANQUEFORT	1,41
2B9T82	RACCORDEMENT GYMNASE LA MORLETTE - CENON	1233,85
2B9T84	RACCORDEMENT CLIENT OCUCO	13,17
2B9T85	RACCORDEMENT BOULANGER	315,72
2B9T86	RACCORDEMENT SADE CGTH	17,74
2B9T88	RACCORDEMENT AQUITANIS - FLOIRAC	1722,50
2B9T89	GROUPE MARITEAM	310,49
2B9T91	RACCORDEMENT EIFFAGE ENERGIE AQUITAINE	11,33
2B9T92	RACCORDEMENT LA MEDICALE	194,65
2B9T93	SOCIETE HOTELIERE DE BORDEAUX (SHB)	1106,98
2B9T95	RACCORDEMENT BTP CFA	619,44
2B9T97	GIRONDINE INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX	730,80
2B9T98	ASSOCIATION CESI	225,04
2B9T99	RACCORDEMENT LYCEE FRANCOIS MAURIAC	429,49
2BAT01	RACCORDEMENT POP CETE - MEEDDAT	32,17
2BAT04	QUAI DE LA SOUYS - RESEAU SFR PONT MITERRAND	1032,29
2BAT06	RACCORDEMENT NODE B - G2R 330862	147,99
2BAT07	RACCORDEMENT NODE B - G2R 330672	1101,57
2BAT09	RACCORDEMENT COTE OUEST IMMOBILIER	294,17
2BAT10	RACCORDEMENT NODE B ST MEDARD EN JALLES CAUPIAN	552,51
2BAT12	RACCORDEMENT WINLOG	154,87
2BAT18	ZAC DES QUAIS PHASE 2 - FLOIRAC	2743,43
2BAT19	RUE DU GRAND MAURIAN - BORDEAUX	910,50
2BAT21	ZAC MARCELON - SAINT AUBIN DE MEDOC	1117,98
2BAT28	RACCORDEMENT CNAM DRSM	675,09
2BAT35	RACCORDEMENT MAISON GINESTET SA - BORDEAUX	122,71

Valeur	33 781 487 €
Valeur résiduelle	24 955 613 €

Liste des trois POP construits :

POP	Adresse
Bordeaux Netcenter	Avenue des 3 cardinaux Bordeaux
POP Pessac	Rue Gutenberg PESSAC
POP Bègles	Rue Marc Sangnier BEGLES
POP Bruges	Rue Jean Claudeville BRUGES
POP Le Haillan	Rue de la Morandière LE HAILLAN
<b>Valeur</b>	<b>665 728 €</b>
<b>Valeur Résiduelle</b>	<b>478 879 €</b>

La partie active se décompose en deux types d'équipements ; d'une part, les DSLAM installés dans les locaux Orange ou les locaux extérieurs et d'autre part, les équipements IP situés dans les POP

permettant la réalisation du Backbone ou la desserte des clients finaux au travers des offres de bande passante sur fibre optique.

Site	Nom Equipement	Type Equipement
POP BORDEAUX LAC	BDX2-CO-1	Cisco 7606
	BDX2-CO-2	Cisco 7606
	SE100-BDX2-1	Redback SE100
	BDX2-SW-1	Huawei S5624F
	BDX2-SW-2	Huawei S93
	BDX2-SW-S3	Huawei S93
POP PESSAC	PES1-CO-1	Cisco 7606
	PES1-CO-2	Cisco 7606
	SE100-PES-1	Redback SE100
	PES1-SW-1	Huawei S5624F
	PES1-SW-2	Huawei S5624F
	PES1-SW-S1	Huawei S93
NRA Ambares	PES1-SW-S2	Huawei S93
	33amb1-i1-1	Alcatel ISAM
	33amb1-i1-2	Alcatel ISAM
	33amb1-i2-1	Alcatel ISAM
	33amb1-i2-2	Alcatel ISAM
	33amb-caa-1	Huawei S5624F
NRA Ambes	33amb-caa-2	Huawei S5624F
	33ams1-i1-1	Alcatel ISAM
NRA Artigues	33ams1-cao-1	Huawei S5624F
	33art1-i1-1	Alcatel ISAM
	33art1-i1-2	Alcatel ISAM
NRA Artigues Tour Hertzienne	33art1-cao-1	Huawei S5624F
	33atz1-i1-1	Alcatel ISAM
	33atz1-i1-2	Alcatel ISAM
NRA Bordeaux Tourville	33atz1-cao-1	Huawei S5624F
	33bt71-i1-1	Alcatel ISAM
	33bt71-cao-1	Huawei S5624F
NRA Bordeaux Besse	33bb2-i1-1	Alcatel ISAM
	33bb2-cao-1	Huawei S5624F
NRA Blanquefort Caychac	33bft1-i1-1	Alcatel ISAM
	33bft1-i1-2	Alcatel ISAM
	33bft1-i2-1	Alcatel ISAM
	33bft1-cao-1	Huawei S5624F
	33bft1-cao-2	Huawei S5624F
	33bft1-cao-3	Huawei 5328
NRA Blanquefort Centre	33bfc1-i1-1	Alcatel ISAM
	33bfc1-cao-1	Huawei S5624F
NRA Bouliac	33blc1-i1-1	Alcatel ISAM
	33blc1-cao-1	Huawei S5624F
NRA Bruges	33bge1-i1-1	Alcatel ISAM
	33bge1-cao-1	Huawei S5624F
NRA Carbon Blanc	33cb1-i1-1	Alcatel ISAM
	33cb1-i1-2	Alcatel ISAM
	33cb1-i2-1	Alcatel ISAM
	33cb1-cao-1	Huawei S5624F
	33cb1-cao-2	Huawei S5624F
NRA Le Haillan	33eha1-i1-1	Huawei 5328
	33eha1-cao-1	Alcatel ISAM
	33mtp1-i1-1	Alcatel ISAM
NRA Merignac Aeroport	33mtp1-cao-1	Huawei S5624F
	33mq21-i1-1	Alcatel ISAM
NRA Merignac Becquerel	33mq21-cao-1	Huawei S5624F
	33m2g1-i1-1	Alcatel ISAM
NRA Merignac Grange Noire	33m2g1-cao-1	Huawei S5624F
	33aug1-i1-1	Alcatel ISAM
NRA Merignac Saint Augustin	33aug1-i1-2	Alcatel ISAM
	33aug1-cao-1	Huawei S5624F
	33aug1-cao-2	Huawei S5624F
	33toc1-cao-1	Alcatel ISAM
NRA Pessac Tactoucau	33toc1-i1	Huawei S5624F
	33p3r1-i1-1	Alcatel ISAM
NRA Parempuyre	33p3r1-cao-1	Huawei S5624F
	33s3m1-i1-1	Alcatel ISAM
NRA Saint Louis de Montferrand	33s3m1-cao-1	Huawei S5624F
	33smj2-i1-1	Alcatel ISAM
NRA Saint Medard en Jalles	33smj2-i1-2	Alcatel ISAM
	33smj2-i2-1	Alcatel ISAM
	33smj2-i2-2	Alcatel ISAM
	33smj2-cao-1	Huawei S5624F
	33smj2-cao-2	Huawei S5624F
	33tdo1-i1	Alcatel ISAM
	33tdo1-cao-1	Huawei 5328

### ***III.8. Information sur l'évolution des normes, des techniques et règlements applicables***

Durant l'année 2013, il n'y a pas eu de changements des normes nécessitant l'évolution des équipements installés. Toutefois, des nouvelles cartes dites VDSL ont été déployées dans les NRA permettant la fourniture de service très haut débit jusqu'à 80 mégas (pour les usagers proches des NRA).

## **IV. Volet Financier**

### **IV.1. Présentation des comptes annuels de la Société Concessionnaire**

#### **IV.1.1. Généralités**

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable, homologué par l'arrêté du 22 juin 1999. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

#### **IV.1.2. Principes et méthodes**

Les biens composant l'actif sont évalués à leur coût d'acquisition converti au taux historique quand il s'agit d'actifs en devises.

Le poste frais d'établissement est constitué des dépenses encourues pour l'obtention du contrat de concession et pour la création de la société. Ces frais sont amortis linéairement sur 5 ans.

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles sont constituées par les frais d'accès dans les salles de dégroupage et des droits d'usage du système d'information. Elles sont amorties sur la durée du contrat.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) et sont amorties sur la durée de la convention de concession pour les infrastructures et entre 3 à 5 ans pour les équipements actifs.

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire.

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur de recouvrement est inférieure à la valeur comptable.

Les valeurs mobilières de placements sont évaluées à leur coût d'acquisition et dépréciées le cas échéant sur la base de la valeur de marché.

Les subventions d'investissement sont comptabilisées dans les capitaux propres dans la rubrique adéquate au moment de leur perception. Ces subventions étant attribuées aux fins d'acquérir ou de construire une infrastructure de télécommunication, elles sont amorties et reprises en compte de résultat sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des immobilisations qu'elles ont permis d'acquérir ou de construire.

Les dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties sur la base du dernier cours de change à la clôture de l'exercice ou du taux de couverture lorsqu'elles ont fait l'objet d'une couverture de change.

Le chiffre d'affaires est constitué essentiellement des revenus générés par l'activité de location de liens d'accès. Ces revenus se composent de frais d'accès au service facturés au moment de l'activation du lien et d'une redevance mensuelle relative à la mise à disposition du lien.

Le chiffre d'affaires de l'exercice inclut également les revenus liés aux IRU commercialisés sur l'exercice. Ce revenu intègre le montant des frais de mise en service facturés aux clients au moment de la mise en service de l'IRU. Le chiffre d'affaires est étalé sur toute la durée de vie de la transaction.

Le solde du chiffre d'affaires se compose des revenus de maintenance des fibres optiques relatives aux contrats d'IRU et de location de fibres noires, ainsi que de revenus liés à l'activité d'hébergement.

Les comptes annuels de la Société, incluant bilan, compte de résultats et annexe aux comptes sont présentés en annexe 1.

## IV.2. Résultat de l'année 2013

Le compte de résultat s'établit comme suit :

En K€ HT		2013	2012	Variation
<b>Chiffre d'Affaires</b>	Chiffre d'Affaires Fixe	7 288	6 169	18%
	<i>DSL</i>	2 611	2 539	3%
	<i>IRU</i>	497	432	15%
	<i>Location infrastructures</i>	1 916	1 704	12%
	<i>Lan to Lan</i>	1 906	1 192	60%
	<i>Hébergement</i>	168	138	22%
	<i>Maintenance</i>	134	138	-3%
	<i>Autres revenus</i>	55	26	116%
	Clients douteux	0	-4	
	<b>Total</b>	<b>7 288</b>	<b>6 164</b>	<b>18%</b>
<b>Coûts variables</b>	Coûts variables FT	1 402	1 256	12%
	Coûts variables SFR	284	259	10%
	<b>Total</b>	<b>1 686</b>	<b>1 515</b>	<b>11%</b>
<b>Coûts réseaux</b>	Coûts semi-variables (Salles de cohabitation)	63	71	-10%
	Maintenance	550	462	19%
	<i>Dont maintenance actifs</i>	157	150	5%
	<i>Dont maintenance Passive</i>	237	223	6%
	<i>Dont maintenance curative</i>	9	50	-82%
	<i>Dont dévoiements</i>	116	26	342%
	<i>Dont qualité</i>	0	0	0
	Loyer/Locations infrastructures	89	105	-15%
	Droits de passage	-10	25	-140%
	Energie	21	14	48%
	Autres coûts	56	23	145%
	<b>Total</b>	<b>769</b>	<b>699</b>	<b>10%</b>
<b>Coûts de structure</b>	Personnel	156	238	-34%
	Coûts administratifs	472	384	23%
	<i>Dont assistance administrative</i>	270	189	43%
	<i>Dont communication</i>	6	13	-54%
	<i>Dont divers</i>	3	3	-2%
	<i>Dont frais de contrôle</i>	21	21	1%
	<i>Dont honoraires</i>	8	8	-2%
	<i>Dont licences</i>	0	20	-100%
	<i>Dont loyers</i>	0	0	0
	<i>Dont maintenance SI</i>	80	80	0%
	<i>Dont taxes</i>	83	49	70%
		<b>Total</b>	<b>628</b>	<b>622</b>
	<b>EBITDA</b>	<b>4 204</b>	<b>3 328</b>	<b>26%</b>
<b>Hors Ebita</b>	Résultat financier	301	445	-32%
	Amortissements	2 105	2 133	-1%
	Exceptionnel	0	0	0
	Participation	0	0	0
	<b>Total</b>	<b>2 406</b>	<b>2 578</b>	<b>-7%</b>
	<b>Résultat net avant IS</b>	<b>1 798</b>	<b>750</b>	<b>140%</b>
	<b>IS</b>	<b>503</b>	<b>0</b>	
	<b>Résultat net</b>	<b>1 295</b>	<b>750</b>	<b>73%</b>

Les recettes de tous les services ont continué à progresser au cours de l'année 2013 et ce à un rythme soutenu, on notera en particulier la forte croissance des services LAN to LAN.

La partie location infrastructures essentiellement de la fibre optique progresse encore mais on constate que de nombreux opérateurs se dirigent maintenant vers des services activés de type Lan to LAN.

La croissance du chiffre d'affaires pour les services aux entreprises est due principalement :

- à l'arrivée du nouveau commercial sur INOLIA en mai 2011 qui par sa prospection a su détecter des clients finaux potentiels.
- à la mise en place de relations privilégiées avec les distributeurs d'opérateurs nationaux qui a permis d'adresser de nouveaux segments de marché, les TPE.

Concernant les charges, on constate une grande stabilité, hormis pour la partie des coûts variables qui est indexée sur l'évolution du nombre de ligne DSL.

Parallèlement à cela un effort particulier a été entrepris pour réduire les charges d'exploitation en particulier sur la partie dévoiement où une étroite collaboration avec les différents concessionnaires a permis de réduire les dépenses.

Il en ressort un résultat net conforme aux prévisions établies en début d'année 2013 et en forte hausse par rapport à 2012, le résultat net est quant à lui en forte hausse.

### ***IV.3. Evolution des biens de retour et des biens de reprise***

Inolia a démarré le déploiement de l'infrastructure communautaire au cours de l'exercice 2006. Des investissements significatifs ont ainsi été engagés tout au long des années 2007 et 2008 et se sont poursuivis dans une moindre mesure sur les exercices suivants afin de créer un réseau capillaire, qui permet de raccorder les clients des opérateurs Usagers.

Ce réseau offre des services d'accès à Internet haut débit. En outre, le raccordement des zones d'activités permet à INOLIA d'offrir aux entreprises des services télécoms à forte valeur ajoutée, en proposant des débits élevés et des modes de transport sécurisés et économiques.

Au cours de l'année 2013, la poursuite des succès commerciaux d'INOLIA a permis le raccordement de nouveaux clients finaux et par conséquent l'extension du réseau, principalement dans les zones d'activités proches du réseau.

En outre, Inolia a terminé l'installation et la mise en service des équipements actifs dans ses sites techniques mais aussi chez les clients finaux pour la livraison des services de bande passante sur fibre optique.

Le tableau ci-après donne la décomposition des investissements réalisés par Inolia, il convient de distinguer

- les investissements de 1<sup>er</sup> établissement qui sont des biens de retour et qui ont été réalisés au cours des précédents exercices et de façon épisodique au cours de l'année 2009 et 2010.
- Les investissements pour le raccordement des clients qui sont aussi considérés comme des biens de retour, excepté ceux qui seront construits au cours des 5 dernières années de la délégation et qui sont pour la plupart déployés au fil des commandes des Usagers.
- Les investissements dits de vie du réseau qui permettent le maintien de la qualité du réseau.

Nature de l'investissement	Montant de l'investissement
<b>Infrastructures passives</b>	<b>24 169 827 €</b>
Etude Génie Civil	1 238 853 €
Construction Génie Civil 1er	18 152 647 €
Achat infrastructures (fourreaux)	3 579 396 €
Reprise infrastructures communautaire	311 584 €
Aménagement Locaux Techniques	665 728 €
Evolution réseau	221 618 €
<b>Réseau actif</b>	<b>2 225 180 €</b>
Equipements actifs	1 739 816 €
Frais de dégroupage (cohabitation et	276 641 €
Evolution réseau	208 723 €
<b>Frais de Structure</b>	<b>740 525 €</b>
<b>Système d'information</b>	<b>2 800 000 €</b>
<b>Raccordement Client (comprend</b>	<b>10 620 918 €</b>
<b>Total des investissements au 31/12/2013</b>	<b>40 556 449 €</b>

Les achats d'infrastructures portent sur des fourreaux dans lesquels la Société a ensuite installé les câbles de fibres optiques, ils ont été repris à des opérateurs tiers, Bouygues télécom, Free, Interoute et SFR pour les linéaires les plus conséquents.

Le poste génie civil intègre les études préalables, les études détaillées, la mise à jour des plans du réseau, les travaux de génie civil, d'achat et d'installation des câbles de fibres optiques.

L'aménagement des sites techniques correspond aux travaux réalisés pour l'équipement du POP de la Société situé dans le Netcenter de SFR sis à Bordeaux Lac ainsi que l'aménagement des locaux techniques destinés à accueillir les équipements de concentration des opérateurs clients du réseau. Cela comprend en particulier l'aménagement du POP de Pessac et du POP de Bruges rue Jean Claudeville, et des points de mutualisation de Bègles Terres Neuves, de l'aéroport de Bordeaux et Bruges Tasta.

Dans l'année à venir Inolia a prévu de poursuivre le déploiement de ces infrastructures d'hébergement au profit des opérateurs Usagers et ainsi leur permettre de minimiser les distances de raccordement vers les clients finaux.

La reprise des infrastructures correspond aux frais engagés pour la remise en conformité des infrastructures mises à disposition par le Délégrant au titre du contrat, cela couvre essentiellement à des reprises de plan.

Les frais de dégroupage représentent les frais d'accès aux services payés à l'opérateur Orange pour accéder aux centraux téléphoniques.

Les investissements d'évolution du réseau sont relatifs au maintien de la qualité du réseau comme par exemple l'augmentation de capacité de boucles de collecte de NRA ou bien le renforcement de câble sur certain tronçon en vue d'éviter des saturations.

Les équipements actifs concernent des équipements de transmission et les équipements installés dans le point de présence pour la mise en service du backbone. Cela concerne aussi les équipements déployés dans les centraux France télécom ou les locaux techniques extérieurs afin assurer le dégroupage de lignes DSL. Cela comprend aussi les équipements mis à disposition des opérateurs usager pour le raccordement des clients finaux au travers des offres de bandes passantes activées sur fibre optique.

Les investissements dans les systèmes d'information correspondent à un droit d'usage sur des logiciels permettant la gestion de la délégation, que ce soit d'un point de vue technique ou administration des ventes.

Les investissements liés aux raccordements des clients correspondent aux frais engagés pour l'étude, l'adduction et la mise en services des clients des Usagers.

#### **IV.4. Amortissement des biens de retour**

Les biens de retour sont amortis à compter de leur date de mise en service, selon le mode linéaire.

Les durées d'amortissements sont fonction de la durée de vie technique estimée des biens qui se présentent comme suit :

Achat d'infrastructure passive	25 ans
Génie civil	25 ans
Aménagement des sites techniques	25 ans
Equipements actifs	de 3 à 5 ans
Frais d'accès aux salles de dégroupage	5 ans
Raccordement client	25 ans

Il convient de noter que l'intégralité des biens de retour listés sont amortis sur la durée restante du contrat de concession et ont donc à ce titre ont une Valeur Nette Comptable nulle en fin de concession.

En revanche les autres biens (reprises, propres), sont amortis cette année selon la règle comptable de la maison mère d'Inolia comme précisé dans l'alinéa ci-dessus.

Le montant des amortissements pratiqués et les valeurs nettes par nature se présentent de la façon suivante au 31 décembre 2013 (montants en d'euros) :

Nature de l'investissement	Montant de l'investissement	Amortissement cumulé	Valeur Nette
<b>Infrastructures passives</b>	<b>24 169 827 €</b>	<b>7 423 848 €</b>	<b>16 745 978 €</b>
Etude Génie Civil	1 238 853 €	402 157 €	836 696 €
Construction Génie Civil	18 152 647 €	5 489 334 €	12 663 314 €
Achat infrastructures	3 579 396 €	1 274 965 €	2 304 431 €
Reprise infrastructures	311 584 €	60 604 €	250 980 €
Aménagement Locaux	665 728 €	186 849 €	478 879 €
Evolution réseau	221 618 €	9 940 €	211 678 €
<b>Réseau actif</b>	<b>2 225 180 €</b>	<b>1 547 318 €</b>	<b>677 862 €</b>
Equipements actifs	1 739 816 €	1 323 652 €	416 164 €
Frais de dégroupage	276 641 €	172 023 €	104 618 €
Evolution réseau	208 723 €	51 643 €	157 080 €
<b>Frais de Structure</b>	<b>740 525 €</b>	<b>312 567 €</b>	<b>427 958 €</b>
<b>Système d'information</b>	<b>2 800 000 €</b>	<b>962 678 €</b>	<b>1 837 322 €</b>
<b>Raccordement Client</b>	<b>10 620 918 €</b>	<b>1 547 727 €</b>	<b>9 073 191 €</b>
<b>Total des investissements au 31/12/2013</b>	<b>40 556 449 €</b>	<b>11 794 138 €</b>	<b>28 762 311 €</b>

#### **IV.5. Engagements financiers**

Il n'existe pas d'engagement financier à la clôture excepté les comptes courants prévus dans le plan de financement du contrat.

#### IV.6. Etats financiers prévisionnels pour l'exercice 2014

L'activité commerciale devrait continuer de croître car de nombreux contrats signés en 2013 seront facturés sur une année pleine, cela devrait mécaniquement permettre une nouvelle augmentation du chiffre d'affaires.

Par ailleurs la dynamique commerciale initialisée depuis 2011 devrait perdurer car la densité du réseau ainsi que la politique commerciale mise en place autorise l'adressage de clients ayant des surfaces financières moindres.

Les produits de type DSL devraient encore une fois être en progression car il reste encore une marge de progression en terme de raccordement d'administrés, du fait de l'augmentation du taux d'équipement des ménages qui ne cesse de progresser sur le territoire de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Inolia compte aussi sur l'ouverture des nouveaux NRA sur les zones du Haillan et sur Floirac pour continuer d'étendre sa zone de couverture en DSL triple play.

Concernant les coûts d'exploitation INOLIA restera vigilant afin de maintenir ses résultats financiers.

Le compte de résultat prévisionnel de l'année 2014 s'établit comme suit :

		Budget 2014
<b>Chiffre d'Affaires</b>	Chiffre d'Affaires Fixe	7 665
	<i>Liens Data</i>	2 797
	<i>IRU</i>	485
	<i>Loc Fon</i>	1 995
	<i>Lan to Lan</i>	2 217
	<i>Hébergement</i>	94
	<i>Maintenance</i>	78
	<b>Total</b>	<b>7 665</b>
<b>Coûts variables</b>	Coûts variables FT	1 535
	Coûts variables SFR	331
	<b>Total</b>	<b>1 866</b>
<b>Total marge sur coûts variables</b>		<b>5 799</b>
<b>Coûts réseaux</b>	Coûts semi-variables	69
	Maintenance	491
	<i>Dont maintenance actifs</i>	155
	<i>Dont maintenance fixe</i>	236
	<i>Dont maintenance curative</i>	15
	<i>Dont dévoiements</i>	75
	Locations	109
	Droits de passage	19
	NRJ	31
	Autres coûts	59
	<b>Total</b>	<b>779</b>
<b>Coûts de structure</b>	Personnel	238
	Coûts administratifs	437
	<i>Dont assistance admin</i>	221
	<i>Dont communication</i>	15
	<i>Dont divers</i>	2
	<i>Dont frais de contrôle</i>	22
	<i>Dont honoraires</i>	8
	<i>Dont loyers</i>	7
	<i>Dont maintenance SI</i>	80
	<i>Dont taxes</i>	81
	<b>Total</b>	<b>675</b>
<b>EBITDA</b>		<b>4 346</b>
<b>Hors Ebita</b>	Résultat financier	313
	Amortissements	2 314
	<b>Total</b>	<b>2 626</b>
<b>Résultat net avant IS</b>		<b>1 720</b>
<b>IS</b>		<b>573</b>
<b>Résultat net</b>		<b>1 146</b>

Le tableau de flux de trésorerie pour l'année 2013 s'établit comme suit :

Années	2013 Réalisé	2014 Budget
<b>Résultat net</b>	<b>1 294</b>	<b>1 164</b>
Dotations aux amortissements	2 105	2 243
IRU/PCA	642	- 748
Variation des autres créances		-
Variation des créances clients	165	2 665
Variation des dettes fiscales et sociales	538	46
Variation des dettes fournisseurs	- 235	- 1 518
Variation BFR	468	1 192
<b>Cash flow liés aux opérations</b>	<b>4 510</b>	<b>3 851</b>
<b>Investissement</b>	<b>2 274</b>	<b>1 555</b>
Capital		-
Subvention Communautaire	-	
Apport en compte courant	- 904	- 2 750
Dettes bancaires long terme	-	-
Variation de la dette à transférer au prochain fermier		
Autres Dettes		
Remboursement Crédit	-	-
<b>Cash flow liés au financement</b>	<b>- 904</b>	<b>- 2 750</b>
<b>Variation</b>	<b>1 332</b>	<b>- 454</b>
<b>Trésorerie début de période</b>	<b>575</b>	<b>1 907</b>
<b>Trésorerie fin de période</b>	<b>1 907</b>	<b>1 452</b>

## **ANNEXES**

## V. Annexe 1 : comptes annuels de la société

INOLIA  
BILAN

ACTIF (euros)	31/12/2013			31/12/2012
	Brut	Amort. et provisions	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Capital souscrit non appelé	0		0	0
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>3 398 477</b>	<b>1 161 155</b>	<b>2 237 322</b>	<b>2 398 588</b>
- Frais de recherche et développement				
- Frais de constitution	198 477	198 477	0	9 679
- Logiciels				
- Licences et brevets				
- Autres Immobilisations incorporelles	2 800 000	962 678	1 837 322	1 988 909
- Immobilisations en cours	400 000		400 000	400 000
- Fonds commercial				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Corporelles</b>	<b>37 157 972</b>	<b>10 777 708</b>	<b>26 380 264</b>	<b>26 361 332</b>
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	36 288 546	10 777 708	25 510 837	25 317 228
- Autres immobilisations corporelles		0	0	0
- Immobilisations en cours	869 426		869 426	1 044 104
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
- Participations				
- Créances rattachées à des participations				
- Autres titres immobilisés (Obligations)				
- Prêts				
- Autres			0	0
<b>TOTAL I</b>	<b>40 556 449</b>	<b>11 938 863</b>	<b>28 617 586</b>	<b>28 759 920</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	0		0	22 000
<b>Créances</b>	<b>4 178 801</b>	<b>4 466</b>	<b>4 174 335</b>	<b>4 317 690</b>
- Créances clients et comptes rattachés	3 765 675	4 466	3 761 209	3 728 744
- Autres créances	413 126		413 126	588 946
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>1 836 194</b>		<b>1 836 194</b>	<b>500 000</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>70 363</b>		<b>70 363</b>	<b>75 095</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>103</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>6 085 357</b>	<b>4 466</b>	<b>6 080 891</b>	<b>4 914 888</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION ACTIF</b>				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0		0	0
Prime de remboursement des obligations	0		0	0
Ecart de conversion d'actif	0		0	0
<b>TOTAL III</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>46 641 806</b>	<b>11 943 329</b>	<b>34 698 477</b>	<b>33 674 808</b>

INOLIA  
BILAN

PASSIF (euros)	31/12/2013	31/12/2012
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
- Capital	5 500 000	5 500 000
- Primes d'émission, de fusion, d'apport		
- Réserves		
- Réserves réglementées		
- Report à nouveau	-305 048	-1 054 923
- Résultat de l'exercice	1 294 454	749 875
- Acomptes sur dividendes		
- Provisions réglementées		
- Subvention d'investissement	4 828 590	5 139 585
<b>TOTAL I</b>	<b>11 317 995</b>	<b>10 334 537</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
- Avances conditionnées		
<b>TOTAL I bis</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>TOTAL II</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>DETTES</b>		
- Emprunts et autres emprunts obligataires		
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
- Emprunts et dettes financières divers	11 120 885	11 243 420
- Avances et acomptes reçus	1 598 642	1 090 664
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	912 106	1 569 778
- Dettes fiscales et sociales	588 827	45 492
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 467 702	1 498 737
- Autres dettes	409 575	1 259 384
- Produits constatés d'avance	7 282 745	6 632 796
<b>TOTAL III</b>	<b>23 380 482</b>	<b>23 340 271</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION PASSIF</b>		
<b>Ecart de conversion de passif</b>		
<b>TOTAL IV</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL (I-Ibis-II-III-IV)</b>	<b>34 698 477</b>	<b>33 674 808</b>

COMPTE DE RESULTAT (euros)	31/12/2013	31/12/2012
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>7 287 751</b>	<b>6 168 710</b>
Ventes de packs et mobiles		
Prestations de services	7 242 237	6 168 710
Produits annexes	45 513	
<b>Production immobilisée</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
<b>Reprises de provisions et transferts de charges d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>19 279</b>
Reprises d'amortissements et provisions sur immobilisations d'exploitation	0	19 279
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation		
Reprises de provisions sur actif circulant d'exploitation		
Transferts de charges à répartir d'exploitation		
Autres transferts de charges d'exploitation		
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>7 287 751</b>	<b>6 187 991</b>
Achats de marchandises	0	3 549
Variation des stocks de marchandises		
Autres achats et charges externes	3 000 789	2 783 897
Impôts, taxes et versements assimilés	82 807	48 666
Salaires et traitements		
Charges sociales		
<b>Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation</b>	<b>2 416 424</b>	<b>2 298 419</b>
Dotations aux amortissements sur immobilisations d'exploitation	2 416 424	2 293 953
Dotations aux provisions sur immobilisations d'exploitation		
Dotations aux amortissements sur charges à répartir d'exploitation		
Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation		
Dotations aux provisions sur actif circulant d'exploitation	0	4 466
Autres charges d'exploitation	2	
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>5 500 021</b>	<b>5 134 531</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 787 730</b>	<b>1 053 460</b>
Produits de participations		
Produits des créances		
Autres intérêts et produits assimilés	340	125
Reprises de provisions financières		
Différences positives de change		
Produits nets s/cessions valeurs mobilières de placement	632	5 914
<b>Produits financiers</b>	<b>972</b>	<b>6 039</b>
Dotations aux provisions financières		
Intérêts et charges assimilées	301 804	447 762
Différences négatives de change		
<b>Charges financières</b>	<b>301 804</b>	<b>447 762</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-300 832</b>	<b>-441 723</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>1 486 898</b>	<b>611 737</b>
Produits sur opérations de gestion		
Produits sur opérations en capital		
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	310 996	138 138
<b>Reprises de provisions et transferts de charges exceptionnelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Reprises de provisions sur immobilisations exceptionnelles		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnelles		
Transferts de charges à répartir exceptionnelles		
Autres transferts de charges exceptionnelles		
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>310 996</b>	<b>138 138</b>
Charges sur opérations de gestion		
Charges sur opérations en capital		
<b>Dotations aux amortissements et provisions exceptionnelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dotations aux provisions sur immobilisations exceptionnelles		
Dotations aux amortissements sur charges à répartir exceptionnelles		
Dotations aux provisions réglementées		
Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnelles		
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>310 996</b>	<b>138 138</b>
<b>Participation des salariés aux résultats</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>-503 440</b>	<b>0</b>
<b>Résultat net social</b>	<b>1 294 454</b>	<b>749 875</b>